

# **La Cité du vitrail – Troyes (Aube)** **« Le vitrail à hauteur de regard »**

## **PROJET SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET CULTUREL**



**Anne-Claire Garbe**

**Troyes, le 31 Mai 2018 (état provisoire)**

## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| Introduction.....   | 5  |
| I- Un bilan .....   | 7  |
| 1) Rapide historique, pour poser le concept .....   | 7  |
| 2) Une position centrale .....  | 9  |
| a) Un bâtiment exceptionnel.....  | 9  |
| b) Une Cité dans la cité.....   | 10 |
| c) Le défi de la ruralité : forces et faiblesses.....   | 10 |
| 3) Les vitraux.....   | 11 |
| a) Un patrimoine <i>in situ</i> ... ..  | 11 |
| b) ... inventorié.....  | 11 |
| c) ...qui offre un champ d'étude très vaste .....   | 12 |
| 4) De grandes attentes .....  | 12 |
| a) De la part d'une Assemblée départementale désireuse de poursuivre sa politique culturelle<br>12            |    |
| b) De la part des visiteurs, aubois ou non, conquis par l'espace de préfiguration .....                       | 12 |
| c) De la part de la communauté scientifique, qui contribue à la conservation d'un patrimoine<br>national..... | 12 |
| d) De la part de la communauté des professionnels du vitrail.....   | 13 |
| 5) Les publics de la Cité .....   | 13 |
| a) Définition du public actuel de la Cité .....   | 13 |
| b) L'offre culturelle .....   | 14 |
| c) S'ouvrir aux publics « empêchés » .....  | 15 |
| 6) Une reconnaissance publique et scientifique en train de naître .....                                       | 16 |
| a) Le rôle du conseil scientifique .....  | 16 |
| b) Le rôle des expositions et des publications.....   | 16 |
| c) Un réseau de partenariats déjà bien établi.....  | 17 |
| d) L'accueil des premiers fonds d'ateliers de maîtres-verriers .....  | 18 |
| 7) Tour d'horizon des structures comparables.....   | 18 |
| a) Le Centre International du vitrail de Chartres.....  | 18 |
| b) Le musée du vitrail de Curzay-sur-Vonne.....   | 18 |
| c) Le musée du verre de Conches en Ouche .....  | 19 |
| d) Le VitroCentre de Romont.....  | 19 |
| e) La Maison du vitrail d'Armance à Ervy-le-Châtel .....  | 19 |

|   |    |
|---|----|
| f) Vitrail-Vendée.....  | 19 |
| Conclusions du bilan.....   | 20 |
| Un beau potentiel.....  | 20 |
| Une future structure sans concurrence directe .....   | 20 |
| Un lieu qui doit répondre à de grandes attentes .....   | 20 |
| Et qui présente encore de réelles insuffisances.....  | 20 |
| II- Devenir une structure en mouvement et non un espace d'accumulation : trois phases pour<br>construire la future Cité .....         | 21 |
| 1) Pendant la fermeture de l'espace de préfiguration: consolider et renforcer le rôle de tête de<br>réseau de la Cité du vitrail..... | 21 |
| a) Devenir la tête d'un réseau de sites et d'églises locaux, remarquables par leur patrimoine<br>vitré 21                             |    |
| b) Poursuivre une politique culturelle "hors les murs" et un accompagnement des initiatives<br>locales.....                           | 22 |
| c) Développer des projets d'envergure nationale et internationale .....   | 23 |
| e) Développer la recherche de mécénat .....   | 23 |
| 2) Préparer l'ouverture de la Cité début 2021 .....   | 23 |
| a) Construire un parcours de visite et une programmation culturelle qui donnent au public les<br>clés de lecture du vitrail .....     | 23 |
| b) Construire l'image de la Cité du vitrail et son implantation au sein de l'espace urbain .....                                      | 26 |
| c) Préparer les publications et l'alimentation de l'espace boutique .....   | 26 |
| d) Renforcer l'équipe de la Cité .....  | 27 |
| e) Préparer une programmation d'événements pour l'ouverture de la Cité.....   | 28 |
| 3) Après l'ouverture : assurer le rayonnement de la Cité du vitrail .....   | 28 |
| a) Construire une programmation culturelle dynamique et innovante.....  | 28 |
| b) Intégrer le jardin.....  | 29 |
| c) Obtenir une reconnaissance de l'Etat .....   | 30 |
| d) Créer des journées annuelles nationales des professionnels du vitrail .....  | 30 |
| e) Encourager la recherche.....   | 31 |
| CONCLUSION .....  | 32 |
| ANNEXES.....  | 33 |
| Annexe 1 : fréquentation de la Cité du vitrail et des activités depuis son ouverture.....   | 33 |
| Annexe 2 : Organisation des futurs espaces dans l'aile Ouest de l'Hôtel-Dieu-le-Comte .....   | 39 |
| Annexe 3 : Proposition de parcours de visite.....   | 40 |
| L'Hôtel-Dieu : un écrin pour la Cité .....  | 40 |

|  |    |
|--|----|
| L'espace d'accueil.....  | 40 |
| Le parcours de visite.....   | 40 |
| 3 <sup>e</sup> étage : 5 modules pour donner les clés de lecture du vitrail..... | 40 |
| Entresol du 2 <sup>e</sup> niveau: Centre de ressources.....                     | 41 |
| 2 <sup>e</sup> étage – « Contempler le vitrail ».....                            | 41 |
| 1 <sup>er</sup> étage : les expositions temporaires .....                        | 42 |
| La chapelle et la sacristie.....   | 42 |
| Le jardin .....  | 42 |
| Annexe 4 : tableau des propositions en fonction des publics visés .....          | 43 |

## Introduction

Le Conseil départemental de l'Aube a pris en 2011 la décision de créer à Troyes un établissement dédié au vitrail, fondant la légitimité de cette initiative sur la richesse exceptionnelle du patrimoine vitré conservé dans le département. Les très nombreuses verrières antérieures à la Révolution française, au nombre de plus de 1 100, recensées dans 200 édifices, font en effet de l'Aube le plus riche département de France en la matière avec la Seine-Maritime, sans compter l'important corpus légué par les ateliers des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Cet impressionnant patrimoine offre un socle d'œuvres considérable sur lequel la Cité du vitrail a l'intention de construire son assise, pour élargir ensuite son rayonnement.

En 2013, un espace de préfiguration a ouvert ses portes au sein de l'ancienne « Grange », bâtiment annexe de l'Hôtel-Dieu-le-Comte. Un espace d'exposition permanente de 160m<sup>2</sup> et un espace pédagogique de 100m<sup>2</sup> - accueillant des ateliers pour enfants et adultes - ont été aménagés et ouverts au public.

Cette « Cité de préfiguration » n'était que la première étape d'un grand projet de rénovation de l'aile ouest de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, vaste bâtiment situé en plein cœur de ville, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui était délaissé depuis le départ des derniers résidents dans les années 1980.

En 2016, le renouvellement de l'équipe de direction de la Cité du vitrail et le recrutement du maître d'œuvre chargé de la rénovation donne un nouveau souffle au projet et il devient urgent de rédiger un document présentant les grandes orientations scientifiques, culturelles, techniques, économiques et touristiques de la Cité du vitrail. C'est la raison d'être de ce Projet Scientifique, technique et culturel, qui, tout en reprenant les codes méthodologiques des P.S.C. des « musées de France », s'en éloigne nécessairement dans le contenu, la Cité du vitrail n'étant pas un musée à proprement parler.

Le présent document est rédigé dans un contexte de temps contraint : les travaux dans le bâtiment devant commencer au cours de l'année 2018, il s'agit aussi de définir la répartition des espaces dans l'aile ouest de l'Hôtel-Dieu et d'apporter les précisions nécessaires au maître d'œuvre quant au choix des œuvres et au parcours de visite. Il a été rédigé sous la direction de Nicolas Dohrmann, directeur des Archives et du Patrimoine, avec le concours de l'équipe de la Cité du vitrail (Béatrice Lloza, Fanny Portier, Manon Wittmer, Alice Bonhomme, Marina Manchin), et, pour la partie historique, d'Alain Vinum, maître verrier, sur les bases d'un document rédigé en 2013 par Michel Hérol, président du conseil scientifique.

Ce document est scindé en deux parties.

La première est un retour sur les 5 années d'ouverture de l'espace de préfiguration : considérations historiques et bilan. Elle constituera un document de référence sur la naissance de la Cité du vitrail, en retraçant les étapes de sa création. La seconde est une feuille de route pour les années à venir, tant pour l'équipe de la Cité, que pour les comités de suivi, services ou directions départementales, partenaires divers, qui seront amenés à contribuer au projet d'agrandissement de la Cité. Elle donne les grandes orientations culturelles de la future Cité.

Les annexes sont des documents plus techniques, qui serviront de base au travail de l'architecte, du scénographe, des graphistes et toutes autres structures qui travailleront au projet d'agrandissement.

Ce document fonctionne avec le Business Plan mené par la mission Audit de la Direction des Finances et du Contrôle de Gestion au début de l'année 2018, qui place devant les idées et envies déclinées dans les pages suivantes les considérations financières et matérielles nécessaires à la bonne exécution du projet.

### Définition de la Cité du vitrail : précisions lexicales et structurelles

La Cité n'est pas un musée. D'abord et essentiellement parce qu'elle ne s'est pas construite – comme c'est le cas des musées en France et à l'international - sur la base d'une collection. La collection de la Cité, ce sont avant tout les vitraux disséminés sur le territoire aubois, visibles dans leur bâtiment d'origine, dans lesquels il est indispensable de les maintenir aussi longtemps que possible et dans le meilleur état de conservation possible. Ce concept étant posé, la Cité se donne pour rôle de mettre en valeur, étudier, restaurer, expliquer et faire connaître l'art du vitrail, sans jamais se substituer à la découverte de ces vitraux *in situ* mais en la suggérant et en la facilitant.

A la mise en valeur des vitraux locaux, la Cité associera la présentation de verrières conservées dans les collections publiques (réserves de musées, dépôts de services des Monuments historiques, de communes...) et jamais exposés au public, pour diverses raisons. Elle permettra de pallier un grand manque sur le territoire français : un lieu pour exposer et expliquer l'art du vitrail.

La Cité du vitrail s'est voulue dès le départ une institution culturelle polyvalente, alliant une exposition permanente, des expositions temporaires, un espace pédagogique qui propose des animations autour du vitrail et de ses techniques et des événements ponctuels autour des techniques du vitrail. Avec l'installation dans des espaces plus grands, avec la création d'une équipe plus étoffée, d'autres activités pourront être développées, comme la création d'un pôle d'étude du vitrail, la création d'un véritable espace de réserves, d'un centre de ressources, et la mise à disposition d'espaces de réception. Le terme de « Cité » donne également une connotation moderne et dynamique à l'établissement.

### Le statut de la Cité du vitrail

La Cité du vitrail est un service du Conseil départemental, propriétaire du bâtiment. Elle dépend de la Direction des Archives et du Patrimoine (DAP).

Le montage du projet comprend la réorganisation de l'organigramme de la DAP pour mieux identifier la Cité dans l'organisation départementale.

Cette proximité organique avec les Archives départementales est une situation idéale pour le vitrail, dont la conservation, l'étude et la valorisation passe aussi par les cartons et dessins. Cette situation permet donc d'accueillir les fonds d'atelier dans leur globalité : documents d'archives, dessins, cartons, mais aussi objets, outils, panneaux de vitraux. La **compétence obligatoire des départements pour les archives est aussi actuellement un garant de pérennité et d'inaliénabilité** des dépôts, dons, legs et éventuels achats de la Cité du vitrail.

### Les objectifs de la future Cité du vitrail

Le futur parcours de visite et la programmation culturelle qui y sera développée seront conçus comme un espace et un temps suspendus dans un monde où tout va toujours plus vite et où les rapports humains se distendent de plus en plus. Franchir les portes de la Cité, ce sera pour le visiteur un émerveillement devant la beauté des vitraux, la surprise provoquée par la présentation d'œuvres inattendues, l'enrichissement d'une rencontre avec une médiatrice, ou avec un autre visiteur, ou d'une discussion avec ses enfants ou un ami convaincu de l'accompagner.

Prendre le temps de s'arrêter pour regarder et s'interroger sur la lumière qui traverse une verrière, pouvoir poser une question à un agent chargé de médiation, et laisser s'engager une discussion autour d'une scène qui interroge, se laisser immerger dans un bâtiment filmé pendant 24h en *time lapse* grâce aux technologies de pointe, profiter des jeux intergénérationnels, qui mailleront le parcours, pour tester à plusieurs ses nouvelles connaissances sur l'art du vitrail, observer les gestes du maître verrier puis les imiter dans l'atelier pédagogique : ce sont des sensations, des expériences, des souvenirs que le chacun pourra vivre et conserver de sa visite à la Cité du vitrail.

## I- Un bilan

### 1) Rapide historique, pour poser le concept

La Cité du vitrail est née d'une volonté politique de mettre en valeur le patrimoine vitré aubois. Un rapide coup d'œil sur les articles de la presse locale permet de se rendre compte que la question des vitraux aubois et de sa valorisation a été reprise périodiquement par le pouvoir politique, alternativement municipal ou départemental.

#### ➤ 1977 : les maîtres verriers ouvrent la brèche

Une petite exposition « Le vitrail dans la demeure » est organisée à la maison du Boulanger par André et Alain Vinum et la Chambre syndicale des maîtres verriers à la Maison du boulanger. Inauguration en présence de Robert Galley, ministre.

#### ➤ 1985 : La première grande exposition : *Vitrail en œuvre*

Organisée dans les combles du musée d'art moderne autour de plusieurs personnalités : Robert Galley, maire de Troyes, Alain Vinum, maître verrier, Isabelle Frossart, inspecteur des Monuments Historiques, Eric Pallot, architecte et Jean-Michel Musso, architecte en chef des Monuments Historiques. Reprise en 1987 à la maison de l'Outil.

Montrer au public « l'histoire au sens large, d'un vitrail, depuis sa réalisation jusqu'à sa restauration, sans omettre l'évocation de son évolution stylistique et technique dans l'histoire »<sup>1</sup>.

Cette exposition marque une étape de redynamisation des projets autour du vitrail et une prise de conscience au niveau local de la richesse du patrimoine.

Un catalogue de fiches est édité. Textes de la DRAC, des chercheurs de l'inventaire général, et de Nicole Hany, historienne.



Le premier noyau des défenseurs d'un centre du vitrail sont réunis autour des projets des verrières de doublage de la cathédrale, exposés à cette occasion. De gauche à droite, on identifie Robert Galley, Isabelle Frossart, Eric Pallot, Alain Vinum, Jean-Michel Musso. Cl. Coll. Alain Vinum.

Dans ces mêmes années, des spectacles « sons et lumière » sont organisés au sein de la ville et autour des bâtiments les plus emblématiques : « Troyes Ville Lumière », « Cathédrale de Lumière », « le Chemin des bâtisseurs »...

#### ➤ 1988 : premiers projets de centre

Un projet de « Centre du verre » est à l'étude, sous l'impulsion du premier adjoint au maire, Jacques Palencher, dans le « bouchon de champagne » (Saint-Martin-ès-Aires), pour redynamiser le quartier cathédrale.

Les disciplines sont diverses : le verre (maîtres verriers, Bayel), la mosaïque... Ce centre devait aller de pair avec un développement de la capacité d'accueil hôtelier, en prévision de la construction de futures autoroutes<sup>2</sup>. Des maîtres verriers s'associent pour rédiger un document-projet de création d'une fondation culturelle ayant pour activités principales la création et la gestion d'un centre de formation supérieur du verre, d'un musée contemporain du verre. Rien ne se fait. Les auteurs du document se tourneront quelques années plus tard vers Philippe Adnot, alors président du Conseil Général, avec le même document, et de nouvelles propositions : l'ébauche de la Cité du vitrail est en germe.

Les rebonds : un article de *L'Est Éclair* du 19 juin 1996 annonce la création, par la municipalité de Troyes, d'un « Centre du verre alliant l'implantation d'ateliers de maîtres verriers, l'accueil de chercheurs, l'intégration de créateurs et un lieu d'expositions » (Rubrique « Tourisme »).

<sup>1</sup> Source : Jean-François Laville dans l'article de *L'Est Éclair* 1985

<sup>2</sup> Source : interview de Jacques Palencher dans *L'Est Éclair*, 1988

➤ **1990: exposition « Mémoire de verre » : donner des clés de lecture**

Conçue et réalisée par La DRAC Champagne Ardenne avec le soutien de la ville de Troyes, du conseil régional, de l'Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne, des conseils généraux de Haute-Marne, Ardennes et Aube. Parrainée par la Fondation Electricité de France. Organisée à l'espace Argence du 15 juin au 31 août. Objectif : « sortir le vitrail de son contexte religieux et mettre à la portée du commun des mortels la teneur de son message historique (...) Mais des clés sont nécessaires pour rendre sa lecture possible. Ces clés, nous les proposons, du 15 juin au 31 août à l'espace Argence » (Isabelle Balsamo, conservateur de l'Inventaire régional de Champagne-Ardenne). Deux architectes-scénographes parisiennes sont embauchées. Musique, images et sons se répondent pour mettre en scène les vitraux. À cette occasion, exposition et églises de l'Aube sont ouvertes gratuitement au public.

➤ **2003 : le projet de l'inscription à l'UNESCO**

Article dans *Libération* du 23 décembre 2003 : une annonce de projet d'inscription des vitraux troyens au patrimoine mondial de l'humanité.

Cette idée est relancée par une proposition de la conseillère départementale Catherine Bregeaut, relayée dans un article de *L'Est Eclair* daté du 18 janvier 2017.

➤ **2004 : une accélération**

Un article paru dans *L'Est Eclair*, intitulé « Un trésor dort sous la cathédrale » à propos des caisses conservées dans les sous-sols de la cathédrale. Ces vitraux, essentiellement datés du XVI<sup>e</sup> siècle, déposés au début de la Seconde Guerre mondiale n'avaient pas été reposés après le conflit, pour différentes raisons (édifice détruit, oubli, manque d'argent). « Selon Jacques Palencher, cette mise en lumière des vitraux contenus dans les caisses de la cathédrale peut permettre à Troyes de « détrôner Chartres ». Il verrait bien ces vitraux exposés dans la chapelle du musée de pharmacie, laquelle est actuellement inoccupée. » Jorge d'Hulst, *L'Est éclair*, 2004.

Depuis, un inventaire a été fait de ce « trésor » : la plupart des baies en bon état ont été reposées dans leurs édifices d'origine. Ce qui reste en caisse est essentiellement constitué de fragments ou de baies des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>.

*L'Est Eclair* du 18 mars 2004 : Jean-Michel Van Houtte signe un article qui se conclue ainsi : « Les présidents du Conseil régional et du Conseil général comme le maire de Troyes ont reçu très favorablement le projet, indique Jacques Palencher qui a contacté ou rencontré chacun d'eux. Le département, notamment, serait très « attentif » au projet. » .

➤ **2008-2009 : la décision**

- 2008 : exposition *Archives et vitrail*. Insertion du vitrail dans la vie des archives départementales de l'Aube

Une exposition organisée par les Archives départementales intitulée *Archives et vitrail* met en avant le riche patrimoine de l'Aube et l'apport des archives dans la connaissance du vitrail sur le territoire aubois. 16 300 personnes visitent l'exposition. Pour la première fois, les 9000m<sup>2</sup> de verrières auboises sont placés sur une carte et présentées au public. Une réelle prise de conscience du caractère extraordinaire de ce patrimoine se fait à la fois par le pouvoir politique et par le public. Une grande projection lumineuse est visible en soirée sur les façades de l'Hôtel-Dieu durant le temps de l'exposition.

- **2009 : exposition « Le Beau XVI<sup>e</sup> siècle »**

Dans la foulée de la précédente, l'exposition *Le Beau XVI<sup>e</sup> siècle, chefs-d'œuvre de la sculpture en Champagne* met l'accent sur les richesses patrimoniales du département. Réalisée avec la collaboration du musée du Louvre et de l'Institut national d'Histoire de l'Art, labellisée d'intérêt national par le Ministère de la Culture, elle accueille plus de 72 000 visiteurs entre le 17 avril et le 25 octobre 2009. Pour la première fois, l'exceptionnel patrimoine champenois du XVI<sup>e</sup> siècle (peintures, sculptures essentiellement) est étudié, restauré et présenté. Le patrimoine vitré bénéficie de la fréquentation de l'exposition et les retombées économiques pour la ville et le département sont décisives.

=> Le projet d'un centre dédié au vitrail est relancé. Le Conseil général de l'Aube et son président Philippe Adnot décident de la création d'un centre du vitrail, et de son installation dans un bâtiment prestigieux dont il est propriétaire : l'Hôtel-Dieu-le-Comte (HDLC). Les objectifs sont fixés : le projet sera mené en plusieurs étapes. Un espace de préfiguration dans la « Grange » de l'HDLC doit ouvrir ses portes en 2013, et l'ouverture de la grande Cité est alors prévue pour 2016.

➤ **2011 : le Conseil scientifique**

Sous la présidence de Michel Hérold, président du comité français du *Corpus vitrearum* et chercheur de la cellule vitrail au centre André Chastel à Paris, un conseil scientifique est constitué, avec une quinzaine de personnalités issues du monde de la conservation, de l'université et des professionnels du vitrail.

---

<sup>3</sup> À ce propos, voir l'étude réalisée en 2003 par Eric Pallot, architecte en chef des Monuments historiques, rendue sous une forme provisoire et non achevée à ce jour.



➤ **Juin 2013 : ouverture de l'espace de préfiguration de la Cité du vitrail**

160m<sup>2</sup> d'exposition dans l'ancienne « Grange » et 100 m<sup>2</sup> d'ateliers pédagogiques sous la chapelle. Entre juin 2013 et juin 2018, la Cité accueille 140 000 visiteurs. Un chef de projet et quatre médiatrices sont recrutés pour animer cet espace et accompagner l'agrandissement.

➤ **2014 : 300 m<sup>2</sup> de salles d'expositions temporaires sont aménagés dans l'Hôtel-Dieu-le-Comte**

Ils vont accueillir plusieurs expositions organisées par la Direction des Archives et du Patrimoine dans une, puis trois salles rénovées successivement : « Templiers » en 2012 ; « 1814, la C(h)ampagne de Napoléon » en 2014 ; « L'aventure cistercienne » en 2015 ; « À l'Aube des tranchées » en 2016 : « Vincent-Larcher. Regards sur le vitrail du XIX<sup>e</sup> siècle » en 2017, « ArkéAube » en 2018 et 2019.

➤ **20 juin - 31 décembre 2015 : exposition *Lumières cisterciennes* dans l'espace de préfiguration**

Préparée avec le conseil scientifique et l'aide d'Alain Vinum. Une vingtaine d'œuvres sont présentées. Elle accueille 13 500 visiteurs.

➤ **1<sup>er</sup> juillet- 31 décembre 2016 : exposition *Triumphes de Pétrarque***

Première exposition thématique à bénéficier d'un catalogue, elle rencontre un grand succès auprès du public aubois (15 000 visiteurs). La Cité du vitrail devient un objet de visite incontournable.

Cette même année, après quelques mois de flottement, le projet d'agrandissement est relancé. Le maître d'ouvrage est désigné, la rédaction du PSC est lancée.

➤ **2 juin-31 décembre 2017 : exposition *Vincent-Larcher. Regards sur le vitrail du XIX<sup>e</sup> siècle***

Première grande exposition de la Cité du vitrail sur les 300 m<sup>2</sup> des salles d'expositions temporaires, elle est accompagnée d'un catalogue qui se veut une somme sur le vitrail du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle assoit la légitimité scientifique de la Cité au niveau national. Première exposition payante organisée dans cet espace, la fréquentation s'en ressent. 10 000 visiteurs sont néanmoins comptabilisés.

## 2) Une position centrale

### a) Un bâtiment exceptionnel

Le bâtiment qui accueillera la Cité du vitrail est l'ancien Hôtel-Dieu-le-Comte, reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement de l'Hôtel-Dieu, fondé à cet endroit par une donation d'Henri I<sup>er</sup> le Libéral en 1157. Reconstitué entre 1729 et 1764, il présente un plan en « U », entre cour et jardin. Un escalier d'honneur mène à l'entrée principale, qui est encore magnifiée en 1776 par l'ajout d'une grille en fer forgé partiellement dorée, réalisée par le serrurier parisien Pierre Delphin. Plus qu'un Hôtel-Dieu, c'est un édifice de prestige qui est ainsi rebâti à proximité immédiate de la ville marchande et du quartier cathédral.

Le bâtiment répond aux besoins nouveaux de salubrité et d'ensevelissement : larges fenêtres, espaces de circulation aisés, grands volumes de pièces permettent une meilleure prise en charge des malades.

C'est aujourd'hui le seul bâtiment de grande taille du XVIII<sup>e</sup> siècle conservé à Troyes. Toujours placé entre la cour d'honneur et le jardin - lequel bénéficie d'une irrégularité de terrain et se trouve suspendu au-dessus du bassin de la Préfecture - il impressionne par la sobriété de ses lignes, la blancheur de sa pierre et sa silhouette, majestueuse sans être imposante.

A l'intérieur, les salles sont tout aussi magnifiques : larges, hautes de plafond, elles sont baignées de lumière. La circulation y est aisée, les niveaux sont tous desservis par un escalier central à rampe en métal et en bois, probablement d'origine. Deux espaces sont aménagés sous une charpente monumentale, en chêne, parfaitement saine, qui impose une sensation de quiétude, propice à l'étude ou à la contemplation.

Outre l'apothicairerie, restée en place depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et qui présente une collection rare de pots en faïence et boîtes en bois, quelques beaux ensembles décoratifs sont conservés : au-dessus de l'Apothicairerie, une salle présente encore des boiseries et une cheminée datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. La chapelle a été entièrement re-décorée à partir de 1864-66 : peintures murales, boiseries, mobilier du sanctuaire, petits ornements (luminaires) et même le vitrail du chœur (par l'atelier Erdmann et Kremer), sont parfaitement conservés. Le cycle de vitraux de la nef a quant à lui malheureusement disparu au cours de la Seconde Guerre mondiale.

La splendeur du bâtiment et de son aménagement intérieur en font un écrin propice à l'installation d'une structure à vocation patrimoniale. Si l'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle n'était en son temps pas la plus favorable aux vitraux, l'apport abondant de lumière pourra être mis à profit, combiné aux technologies nouvelles d'éclairage et de diffusion, pour une valorisation maximale des œuvres qui y seront exposées.

## b) Une Cité dans la cité

Installée dans l'ancien Hôtel-Dieu et ses dépendances, la Cité du vitrail est idéalement située, à la fois géographiquement et stratégiquement. Elle se trouve à la jonction des deux centres historiques, le « cœur » et la « tête » du bouchon de champagne, séparés par le bassin de la Préfecture et le canal, que surplombe le balcon de la chapelle. Quelques dizaines de mètres seulement la séparent de la cathédrale et du quartier des musées (Abbaye Saint-Loup et Musée d'art moderne). La partie Est du bâtiment est occupée par l'antenne troyenne de l'Université Régionale de Champagne-Ardenne. Elle se trouve donc sur un passage fréquenté à la fois par les touristes et les étudiants.

Le bâtiment en lui-même, vaste, d'une pierre blanche qui contraste avec les pans de bois des maisons attenantes, doté d'une grille monumentale en fer forgé et doré - restaurée en 2005 – est bien identifié par la population locale.

Bien situé, il est également facilement accessible. À pieds d'abord, grâce à la semi-piétonisation du centre, et à l'aménagement des bords du canal, qui font de l'arrivée à la Cité, depuis le centre-ville et la gare une balade agréable.

En voiture ensuite, avec le grand parking « cathédrale » juste en face.

En transports en commun enfin, avec deux arrêts de bus à proximité, rue de la Cité et le long du canal de la préfecture, desservis par 4 lignes de bus (1, 7, 8, 9).

A ces atouts indéniables et qu'il conviendra de mettre en avant, il faut opposer un réel manque de visibilité de la fonction « Cité du vitrail » du bâtiment Hôtel-Dieu. Si les mots « hôpital », « hôtel-Dieu » ou « université » sont bien localisés pour la plupart des troyens et des aubois, celui de « Cité du vitrail » provoque encore très souvent un regard étonné et un aveu d'ignorance. A l'absence de signalétique dans la ville (aucun panneau d'indication en ville, ni à la gare) et sur le bâtiment, au manque de relais auprès des commerçants du centre-ville ou des grandes institutions culturelles et touristiques de la ville (pas de flyers ou affiches présents au comptoir des musées, centres culturels, salles de spectacle,...), il faudra remédier par un travail de communication et de signalisation à mener conjointement avec la Ville de Troyes, le Comité Départemental du tourisme (CDT) et la Direction de la communication du Département.

## c) Le défi de la ruralité : forces et faiblesses

Le département est marqué par une forte « ruralité ». Son activité économique se concentre sur la métropole urbaine (Troyes et agglomération), et sur une économie viticole et agricole (terroirs de champagne).

Une scission – difficile à évaluer numériquement mais bien présente dans les conversations - s'est créée entre la métropole qui concentre la population et l'activité, et les zones rurales, qui perdent des habitants et du pouvoir d'achat. Cette scission s'est sans doute encore accentuée avec la création de la métropole Troyes Champagne Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La métropole concentre aujourd'hui plus de 50 % de la population du département, une grande part de son activité économique et touristique - 4 000 000 de visiteurs annuels pour la ville de Troyes, et 5 000 000 pour les Centres de marques. A titre de comparaison, le centre Nigloland a accueilli 540 000 visiteurs en 2016<sup>4</sup>.

⇒ Cette situation est une chance et un défi pour la Cité : il s'agira de ne pas s'enfermer dans cette urbanité et de rester un outil de structuration du territoire en maintenant le lien avec les communes rurales.

Maillant le territoire, le réseau associatif est important et on peut s'appuyer sur lui pour innover les communes les plus lointaines. Ainsi, le réseau des bénévoles pour l'opération « Un Jour Une Eglise » concentre les passionnés de patrimoine qui forment également le socle des auditeurs des conférences de la Cité du vitrail. Organisé par le CDT et la Pastorale du tourisme (recteur de la cathédrale), il est bien structuré et extrêmement efficace pour le tourisme culturel. Il est en pleine extension : 30 églises nouvelles ont été ouvertes pour l'opération 2017. Ce réseau joue un rôle essentiel dans la valorisation du patrimoine local (architecture, peinture, sculpture, vitrail), mais aussi pour l'appropriation de ce patrimoine par la population locale. Or, celle-ci est le premier acteur de l'entretien et de la préservation – ou de la destruction - de ce patrimoine.

Depuis 2015, et de manière plus marquée encore depuis 2017, la Cité est un appui scientifique de ce réseau (cycle de formations), et un relais de communication, notamment grâce à la carte interactive présente dans l'exposition *Vincent-Larcher. Regards sur le vitrail du XIX<sup>e</sup> siècle*, qui avait été conçue en lien avec les églises ouvertes cet été là.

Si les réseaux humains sont bien développés, il n'en va pas de même pour le réseau ferroviaire : Troyes est une véritable enclave, inaccessible en train depuis Reims, Châlons-en-Champagne, et encore moins Strasbourg ou Nancy. Elle est également très éloignée du **réseau TGV, pourtant en plein développement.**

<sup>4</sup> Source : *Les chiffres clés de l'économie 2016-2017- Aube*, document publié par la CCI Troyes et Aube

Pour contrer son isolement, le département pourra jouer la carte « vitrail » dans une nouvelle région Grand Est qui veut développer un axe « verre » dans sa politique culturelle et touristique. La Cité s'inscrit au sein d'un réseau de musées ou structures culturelles assez dense, où le verre joue un rôle important : Musée de l'œuvre Notre-Dame à Strasbourg, musée Lalique à Wingen-sur-Moder, ville de Nancy (musée de l'École de Nancy, musée des Beaux-Arts et musée Lorrain, circuits « Nancy Art nouveau » en centre-ville et sur le département), monuments emblématiques (cathédrales et églises, villa Majorelle à Nancy, villa Demoiselle à Reims...). Il s'agira donc de le mettre en avant et de s'appuyer dessus par l'intermédiaire des comités départementaux et régional du tourisme.

- ⇒ Il y a donc une carte à jouer sur le **déplacement automobile** des touristes (signalisation routière à renforcer, signalétique dans le parking cathédral).
- ⇒ Une stratégie de signalisation en ville et sur le bâtiment, est par ailleurs à construire.

### 3) Les vitraux

#### a) Un patrimoine *in situ* ...

Les vitraux aubois se trouvant encore essentiellement conservés dans les bâtiments pour lesquels ils ont été conçus, il était évident depuis la création de la Cité que celle-ci serait surtout un relai, une tête de réseau pour les édifices qui contiennent du vitrail. La question de la collection ne se pose donc pas réellement : la collection de la Cité est essentiellement composée des vitraux conservés *in situ*.

- ⇒ Les pièces présentées à la Cité seront à la fois un support au discours de visite, et un appel à se rendre sur le territoire pour découvrir les vitraux dans leur contexte.

#### b) ... inventorié...

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, des érudits locaux ont eu conscience de la richesse du patrimoine aubois, et en particulier des vitraux, et ont eu à cœur de le recenser. Depuis, les répertoires et inventaires se sont multipliés et se sont enrichis d'images. Aujourd'hui, le patrimoine vitré du département est parfaitement recensé, depuis les origines jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle :

- Les répertoires des richesses artistiques de la région Champagne (dont les vitraux) :

Anne-François ARNAUD, *Voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube et dans l'ancien diocèse de Troyes* : descriptions précises et complètes et bilan de l'état des verrières du chœur de la cathédrale avant les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle.

Amédée AUFAUVRE et Charles FICHOT : *Album pittoresque et monumental du département de l'Aube*.

Charles FICHOT, *Statistique Monumentales du département de l'Aube* : inventaire des richesses du département où le vitrail est traité comme un complément de l'architecture. L'ensemble des verrières est, pour la première fois, décrit précisément et complètement. Il dresse des constats : persistance du thème de l'arbre de Jessé. Seul l'arrondissement de Troyes est concerné. Ceux d'Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine et Nogent-sur-Seine n'ont jamais été publiés, bien que les dessins aient été réalisés et qu'ils soient conservés aux Archives départementales (collection numérisée, mise en ligne à venir).

- Les répertoires d'artistes au XIX<sup>e</sup> siècle, dont les peintres-verriers

Alexandre ASSIER, *La Champagne encore inconnue*, t II « les arts et artistes de la capitale de la Champagne de 150 à 1680 ».

Jean Baptiste COFFINET « Peintres verriers. Documentation historique sur les peintres-verriers de Troyes pendant trois siècles, depuis 1375 jusqu'à 1690 » et « Peintres-verriers. Nomenclature des peintres-verriers de Troyes depuis 1375 jusqu'à 1690 », *Annales archéologiques*.

- Les grandes synthèses du XX<sup>e</sup> siècle

Emile MÂLE, *L'art religieux de la fin du Moyen Âge en France et Histoire de l'art*. Dans une démarche de différenciation d'écoles, il fait émerger la notion d'école champenoise du XVI<sup>e</sup> siècle.

Paul BIVER, *L'école troyenne de peinture sur verre : première partie*. Travail réalisé entre 1908 et 1935. Seul ouvrage paru sur les sept prévus. Il forge le concept d'École troyenne de peinture sur verre, s'appuyant sur les propos d'Émile Mâle. Les 600 clichés de vitraux réalisés par le photographe Brunon pour illustrer cet ouvrage sont conservés aux Archives départementales de l'Aube. Ils ont été numérisés et mis en ligne à la fin de l'année 2016 sous le titre « Fonds Boutiller du Rétail » (du nom du directeur des archives de cette époque, commanditaire de la campagne photographique).

- Les inventaires

1990 : inventaire des verrières de Champagne Ardenne par la cellule vitrail de l'Inventaire général. Première étude approfondie, systématique des vitraux anciens (avant la révolution) par des spécialistes. (Martine Callias-Bey, Véronique Chaussé, Laurence de Finance et Claudine Lautier. Photographies par Jacques Philippot) et publication en 1992 de la synthèse : *Les vitraux de Champagne-Ardenne*, qui constitue encore aujourd'hui l'ouvrage de référence pour l'étude des vitraux champenois.

2015-2016 : inventaire des vitraux XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup>, mené par le Conseil départemental, avec le concours de la Région. Confié à l'équipe Bruno Decrock, c'est un état des lieux qui vient compléter l'inventaire du Corpus, associé à une campagne photos en couleur (ce qui n'était pas le cas du Corpus), et sur les vitraux civils et religieux. Cet inventaire a été mis en ligne par le Service Inventaire et patrimoines de la région Grand-Est et est consultable sur leur site.

### c) ...qui offre un champ d'étude très vaste

Les sujets de recherche à développer pour améliorer la connaissance sur le vitrail et alimenter de futures expositions sont innombrables et touchent toutes les disciplines, depuis l'histoire de l'art jusqu'à la physique, en passant par les sciences sociales, la chimie ou l'histoire des techniques.

## 4) De grandes attentes

### a) De la part d'une Assemblée départementale désireuse de poursuivre sa politique culturelle

L'Assemblée départementale développe depuis plusieurs années un tourisme vert, sportif et culturel, et s'appuie sur ce dernier pour soutenir l'économie. La Cité s'inscrit alors dans un réseau touristique plus vaste de parcs (Nigloland, les lacs de la forêt d'Orient), de structures patrimoniales (mise en valeur d'Avallieur, de la Sainterie de Vendevre-sur-Barse, expositions organisées par la Direction des Archives et du patrimoine au sein des archives et de l'Hôtel-Dieu).

Elle mène également une politique de soutien à l'inventaire, la restauration et la création de vitraux, dans le cadre d'une politique plus large de restauration et valorisation du patrimoine local (l'exposition *Le Beau XVI<sup>e</sup> siècle*, organisée en 2009, a ainsi permis de faire restaurer des œuvres sculptées majeures du département, et de lancer la rénovation de l'église Saint-Jean-au-Marché à Troyes).

### b) De la part des visiteurs, aubois ou non, conquis par l'espace de préfiguration

Il s'agit presque d'une évidence, dans le paysage culturel français, de voir émerger une Cité du vitrail : il n'existe en effet aucune structure en France qui retrace l'histoire du vitrail, expliquant d'où il vient, ses grandes évolutions techniques et iconographique, alors que bien d'autres supports de création ont leur Cité : l'architecture, la tapisserie, la porcelaine, la dentelle ...

Le succès de la fréquentation de l'espace de préfiguration et des expositions temporaires montre l'appétence de la population locale pour une structure mettant en valeur un patrimoine qu'elle s'approprie peu à peu, et dont elle se sent fière. Par ailleurs, des demandes de renseignement sur les vitraux des communes du département sont envoyées de plus en plus souvent à l'équipe de la Cité. Avec l'agrandissement de la Cité, ces demandes vont augmenter. Le renforcement de l'équipe permettra aussi d'y répondre mieux.

A cet indéniable succès de l'ouverture de l'espace de préfiguration, à l'attachement des Aubois à cet endroit, comme l'indiquent les chiffres de fréquentation et les remarques des visiteurs, il faut aussi associer un besoin, régulièrement exprimé, de voir se renouveler l'exposition plus souvent et de voir enfin s'agrandir cet espace. Le désir de renouvellement sera à prendre en compte dans la conception du futur parcours de visite.

### c) De la part de la communauté scientifique, qui contribue à la conservation d'un patrimoine national

Il existe aujourd'hui un réel besoin de centraliser une documentation, des ressources numériques, filmographiques, des bases de données sur le vitrail.

Il existe aussi un besoin de faire circuler l'information sur les opérations menées sur le vitrail dans le département et la région. Ainsi, les travaux d'une équipe américaine sur les vitraux de l'église Saint-Nizier en 2016 n'ont-ils été relayés nulle part et les chercheurs sont repartis avec leurs résultats, sans que la ville ni la Cité ne puissent en bénéficier. Pour éviter que ce genre de situation ne se multiplie et qu'un savoir nouveau, sans cesse renouvelé, ne se perde, il est essentiel de centraliser la connaissance et la documentation. Ces avancées peuvent être dans le domaine de l'histoire de l'art, de la restauration, mais aussi de la physique (optique, nanotechnologies), de la chimie, de l'informatique... Si les liens sont déjà forts avec le service de l'Inventaire de la région Grand Est, et avec la DRAC, il est nécessaire de renforcer les partenariats avec le service patrimoine de la ville de Troyes, avec des structures universitaires comme les universités parisiennes, dijonnaises, rémoises, strasbourgeoises, ou encore avec l'Université de Technologie de Troyes (UTT), pour relayer les informations et concentrer la connaissance.

Par ailleurs, il n'existe aujourd'hui aucun lieu pour les experts et les conservateurs des monuments historiques pour se retrouver autour d'un vitrail, l'étudier et décider des besoins en restauration. Actuellement, la plupart de ces opérations se font soit sur place, dans de mauvaises conditions d'observation, soit dans les ateliers de restaurateurs, ce qui pose des problèmes en termes de déontologie et de respect des règles des marchés publics.

#### **d) De la part de la communauté des professionnels du vitrail**

De la part des professionnels, l'attente est double.

Il s'agit d'une part d'être une vitrine de leur savoir-faire et de leur capacité à répondre à de grands programmes innovants architecturalement et technologiquement. La captation de l'attention des architectes est donc nécessaire, afin que le vitrail soit réintroduit dans les programmes de construction civile. Celle-ci peut se faire par le biais de journées d'études, de formations et, de manière plus générale, de circulation de l'information.

Par ailleurs, lorsqu'un atelier ferme ses portes, il n'existe aujourd'hui pas de centre d'accueil pour la conservation du fonds. A chaque fermeture, c'est une documentation, un savoir-faire et une histoire qui se perdent. La Cité, adossée aux Archives départementales, peut devenir un lieu d'accueil privilégié pour ces fonds d'atelier.

La Cité doit aussi contribuer, aux côtés des maîtres verriers, des architectes, des structures de formation aux métiers du vitrail, à faire connaître le vitrail civil et contemporain.

### **5) Les publics de la Cité**

#### **a) Définition du public actuel de la Cité**

***Voir graphiques de fréquentation et des activités en Annexe 1***

#### ***La courbe de fréquentation***

En 5 années (juin 2013-juin 2018), la Cité a accueilli plus de 140.000 visiteurs. Le cap des 150.000 sera dépassé au moment de la fermeture, le 31 décembre 2018.

La ligne de fréquentation annuelle est sensiblement la même depuis l'origine : la fréquentation est faible jusqu'en avril, elle connaît un pic important en mai, avant de replonger en juin et de remonter en juillet pour se stabiliser à un niveau élevé jusque fin octobre. Novembre et décembre sont des mois peu fréquentés.

Le pic des 3000 visiteurs par mois est systématiquement atteint en mai et en août. Juillet, septembre et octobre sont également de bons mois de fréquentation, avec toujours plus de 2500 visiteurs par mois.

Les descriptions ci-dessous s'appuient sur une étude du public menée depuis l'ouverture en 2013, et dont les critères se sont affinés au fil des ans.

Les expositions temporaires organisées au sein de l'espace de préfiguration, gratuites, (*Lumières cisterciennes* en 2015 et *Triumphes de Pétrarque* en 2016) ont participé au maintien de la fréquentation de la Cité du vitrail, même s'il est difficile d'en évaluer exactement la proportion.

#### ***Le public « physique »***

Le public individuel représente en moyenne 75% du public, contre 25% pour les groupes (scolaires, office de tourisme, groupes VIP, centres de loisirs). Dans ce public de groupes, les scolaires représentent de 50 à 75% des entrées.



Le public de la Cité du vitrail est aubois à 40% (entre 38% et 45 % entre 2014 et 2017). Les autres départements sont inégalement représentés. Le nombre de visiteurs provenant des départements limitrophes est assez faible mais tend à s'accroître (8% en 2014 et 2015, 11% en 2016 et 2017).

Seuls 12% de nos visiteurs sont étrangers mais cette part est en légère progression : 14% en 2016 et 13% pour 2017.

Une grande majorité de ce public est belge (4 à 5 % des visiteurs), puis viennent les Anglais (environ 2%), Allemands (environ 1%), Hollandais, Suisses (1%). Les pays méditerranéens (Italie, Espagne, Portugal) et d'Europe de l'Est sont très peu représentés.

Le public brésilien, argentin, nord-américain, est régulièrement représenté. La proportion du public russe, asiatique, africain est quasiment nulle.

Les chiffres absents de nos statistiques aujourd'hui concernent l'âge des visiteurs et les raisons de la visite. Cependant, une observation fine par les agents d'accueil et de médiation (dont deux sont présentes depuis l'ouverture) permet de constater qu'environ 20% du public individuel est composé de familles avec jeunes enfants, et au moins 40% de personnes de + 60 ans, le plus souvent en couple ou entre amis.

### **Le public des réseaux sociaux**

La Cité du vitrail est sur les réseaux sociaux depuis décembre 2016. Les raisons en étaient devenues évidentes : aucune grande structure culturelle aujourd'hui ne peut se passer des réseaux sociaux, qui permettent à la fois aux visiteurs de partager leur visite et à la structure de se faire connaître.

Un choix a été fait :

-Facebook : la plus grande communauté. Permet de toucher un public à la fois large et diversifié ;

-Instagram : réseau social plus spécialisé dans le visuel, l'image, donc parfaitement approprié pour la Cité du vitrail.

Les RS sont gérés par une médiatrice chargée plus particulièrement de la communication.

Depuis l'ouverture, les statistiques donnent les chiffres suivants :

Instagram : 66% de femmes, 34% d'hommes.

La grande majorité des suiveurs appartient à la tranche 35-44 ans, puis 18-34 ans, ce qui est très encourageant car ce sont des tranches d'âges peu représentées parmi les visiteurs « physiques » de la Cité.

Facebook : 64 % de femmes et 35% d'hommes.

Les deux tranches d'âge les plus représentées sont la tranche 35-44 ans (24%) et la tranche 25-34 ans (23%). Une écrasante majorité des abonnés est française mais des artistes, passionnés ou universitaires d'autres pays suivent également les actualités sur la page.

⇒ A retenir : le public cible de la Cité est de deux types :

-**Le public senior**, « consommateur » habituel de musées, vient naturellement, attiré par l'offre culturelle, et le caractère de rareté de la structure : il n'existe pas d'endroit en France où l'on trouve des renseignements globaux sur le vitrail, histoire et techniques confondus ;

-**Le public familial**, attiré par l'offre culturelle des ateliers et des jeux proposés à l'entrée. La visite ou l'atelier en famille sont un élément très important de la satisfaction de ces visiteurs : parents et enfants y trouvent leur compte et se font découvrir mutuellement détails et explications.

⇒ A retenir : la qualité de l'accueil, la proximité physique des médiatrices et leur capacité à répondre précisément et scientifiquement aux questions est un atout considérable pour la qualité de la visite, soulevé par l'ensemble des visiteurs. C'est un élément à conserver absolument par la suite.

### **b) L'offre culturelle**

L'offre pédagogique et culturelle est multiple et s'est enrichie au fil des années :

- Les visites

Des visites thématiques sont proposées à un rythme hebdomadaire (l'offre est renforcée en période de vacances scolaires) : visite sur la technique, visite sur l'histoire du vitrail, visites en lien avec les expositions temporaires, cafés-vitrail, visite contée à la suite de la Fée Grisaille pour les enfants...

- Les jeux

Des jeux sont mis à la disposition des enfants en visite libre. Cache-cache vitrail, memory, puzzle, 7 familles, tous ont été conçus et réalisés par l'équipe de médiation de la Cité du vitrail.

- Les ateliers

Dès l'ouverture de l'espace de préfiguration, une large variété d'ateliers pour adultes, enfants et publics scolaires a été proposée. Une partie des ateliers était animée par une vitrailliste jusqu'en 2017 et permettait aux participants de réaliser une création en verre (fusing, tiffany...) qu'il pouvait venir récupérer quelques jours plus tard, après la cuisson. D'autres ateliers, animés par l'équipe de médiation, se font sur des supports papiers transparents, de type rhodoïd. « Bestiaire de lumière », « La baie mystère », « Archi'lumineuse », « Mon vitrail suspendu »... Ces ateliers sont destinés aux enfants (à partir de 5 ans), aux adultes, ou aux familles (enfants accompagnés de leurs parents).

- Les rencontres annuelles

Outre les Journées Européennes du Patrimoine et la Nuit des Musées auxquelles la Cité participe avec une proposition de visites et des animations - menées par l'équipe de médiation ou des intervenants extérieurs (théâtre, danse, performances lumineuses...) - la Cité organise depuis 2015 un weekend autour des techniques du vitrail au mois d'août. Des souffleurs et vitraillistes sont invités à faire des démonstrations et à proposer des ateliers pratiques durant deux jours. Ce rendez-vous se tient dans le jardin de l'Hôtel-Dieu et rencontre un succès grandissant (environ 800 personnes en 2017)

- Les conférences

Un cycle de conférences a été mis en place depuis l'ouverture de la Cité du vitrail. Tous les premiers mardi du mois, un universitaire, un artiste, un historien, ou un verrier vient parler de vitrail sous toutes ses formes. Le public, fidèle au rendez-vous, est constitué d'un noyau d'une trentaine de fidèles, auxquels s'ajoutent quelques dizaines de personnes qui viennent plus ponctuellement, en fonction des thématiques. Ce travail de fidélisation, très important pour la suite, devra être poursuivi pendant la période de fermeture de la Cité, afin de ne pas créer de rupture.

Une ouverture aux disciplines annexes doit être pensée (sciences sociales, physique, chimie...).

### c) S'ouvrir aux publics « empêchés »

Un travail de réflexion est en cours avec une médiatrice, chargée plus particulièrement de développer une politique des publics empêchés. Actuellement, un axe principal se dégage, en direction du public hospitalisé.

La démarche a été entreprise dès 2016, en lien avec le service pédiatrie CHT Jardin d'enfants de Troyes. Des liens ont été créés avec une éducatrice dans ce service dévolu à l'accueil en hospitalisation d'enfants et adolescents âgés de 1 mois à 17 ans. Toutes les pathologies liées à la pédiatrie y sont gérées, dont la pédopsychiatrie. Une première intervention y a été faite en juin 2016 par une médiatrice de la Cité du vitrail, avec des enfants de 4 à 10 ans. Une seconde intervention, en juin 2017, a été faite auprès d'enfants et adolescents de 12 à 16 ans. Explications sur la technique du vitrail, sur sa fonction, et sur les lieux où on le trouve ont été données sur la base de jeux conçus et réalisés par l'équipe de médiation de la Cité du vitrail. Une activité « plastique » a également été proposée (peinture sur rhodoïd). Devant le succès de ces deux interventions – dont il existe un compte-rendu, rédigé par Alice Bonhomme en juin 2017 - il a été décidé de les reconduire régulièrement, à raison d'une rencontre par mois. Ces ateliers « hors-les-murs » permettent de rencontrer un public d'un âge très différent du public habituel de la Cité, et de faire participer des enfants qui sont empêchés par leur maladie de venir à la Cité, où le bruit, le monde et la fatigue engendrée par la visite sont insupportables pour eux.

Une action similaire est menée depuis le début de l'année 2017 à l'Hôpital de jour de Troyes, « Espace retrouvé » en lien avec l'éducatrice responsable de ce service. Les enfants de ce service souffrent de troubles du comportement ou de maladies psychologiques. Les séances sont nécessairement courtes (15 minutes) et individuelles. Elles remportent elles aussi un franc succès auprès d'enfants facilement effarouchés, dont l'attention est difficilement mobilisable pendant une longue période, et qui ont donc besoin d'un suivi personnalisé. Des explications sur les différents types de vitraux (plomb, tiffany) sont données, des vitraux pédagogiques et des jeux sont proposés à la manipulation des enfants. Les séances concernent donc moins d'enfants mais les bénéfices potentiels sur leur développement est énorme et la demande de l'éducatrice est grande.

Ces deux actions, menées en petits groupes, ou individuellement, complètent heureusement l'offre de nos ateliers, faite à un plus grand nombre. Elles permettent de toucher un public empêché et sont une réelle aide au développement moteur et psychique des enfants.

Elles sont poursuivies, à raison d'une fois par mois. Gratuites, elles ne nécessitent pas de matériel spécifique autre que les mallettes ludiques et pédagogiques créées par l'équipe de médiation de la Cité du vitrail, qui sont réutilisables. Ces ateliers seront à développer, en fonction des compétences et de la sensibilité de la médiatrice qui s'en occupe, vers d'autres publics, à qui la visite « classique », dans le cadre de la Cité ne peut convenir.

- ⇒ Grâce à son équipe de médiatrices, bien formées et qui ont acquis une réelle compétence dans le domaine de la médiation, la Cité peut offrir une programmation culturelle multiple : à destination du grand public (visites guidées et ateliers), à destination des enfants (visites contées et jeux), à destination des scolaires (visites et ateliers, participation au Projet Artistique Globalisé) et à destination du public dit « empêché » (ateliers hors les murs au CHT et à l'hôpital de jour).
- ⇒ Les ateliers hors les murs envers le public handicapé constituent une action humaniste qui s'inscrit dans la politique sociale du Département et qu'il est fondamental de conserver.

## 6) Une reconnaissance publique et scientifique en train de naître

### a) Le rôle du conseil scientifique

Constitué en 2011, il fut le principal acteur de la création du contenu de la Cité du vitrail à son ouverture en 2013. Ses membres ont permis le prêt des vitraux, ont rédigé le contenu des bornes interactives et ont été les auteurs principaux des textes de salle et des publications jusqu'en 2016.

Il est une structure indispensable à la constitution de la Grande Cité du vitrail, pour construire et alimenter le futur parcours de visite.

Il sera ensuite le comité de référence pour définir les critères d'entrée des œuvres et valider les prêts, dons, acquisitions, pour valider les projets d'exposition, pour servir de relais vers les ateliers de maîtres verrier, artistes, institutions internationales susceptibles de prêter ou déposer des vitraux ou matériel pouvant alimenter les parcours de visites permanents et temporaires.

### b) Le rôle des expositions et des publications

#### Les Expositions

##### 2016 : Exposition *Triumphes de Pétrarque*

La première exposition de ce type, qui alliait restauration d'un vitrail d'une église importante du département (classée au titre des Monuments Historiques, renfermant un très grand nombre d'objets mobiliers), exposition de la baie à la Cité du vitrail et publication d'un catalogue. Elle a été menée en lien avec la mairie et la DRAC Champagne-Ardenne: dépose, restauration, recherche, exposition, publication. Le commissariat scientifique a été assuré par une historienne de l'art. Elle a accueilli 15 000 visiteurs.

Le vitrail a été présenté 11 mois dans l'exposition, puis encore 18 mois au sein du parcours de la Cité du vitrail.

Le catalogue, un album de 70 pages, édité et imprimé dans l'Aube, a été réédité à 2 reprises. Plus de 1000 exemplaires en ont été vendus.

- ⇒ Cette exposition a rencontré un franc succès auprès du public et doit constituer un modèle à perpétuer dans la future Cité.

##### 2017 : Exposition *Vincent-Larcher. Regards sur le vitrail du XIX<sup>e</sup> siècle*

Première exposition de la Cité du vitrail organisée dans les trois salles d'exposition temporaire de l'Hôtel-Dieu, ayant bénéficié de prêts des Archives Nationales et de la Médiathèque de l'Architecture et du patrimoine, dotée d'un triple commissariat scientifique, et accompagnée d'un catalogue de 340 pages qui se veut une somme inédite sur le vitrail français du XIX<sup>e</sup> siècle, cette exposition a assis la légitimité scientifique de la Cité.

Relayée par la presse locale, nationale (La Tribune de l'art), elle a accueilli 10 000 visiteurs. Elle est aussi la première exposition payante organisée par le département<sup>5</sup>.

A l'international, elle a bénéficié de l'intervention du laboratoire de Champs-sur-Marne lors du 10<sup>e</sup> forum pour la conservation et la technologie du vitrail historique (Corpus vitrearum) à Cambridge, en septembre 2017 (intervention de Claudine Loisel sur les peintures utilisées par Vincent-Larcher).

<sup>5</sup> La mise en place d'un droit d'entrée, fixé à 4€, et nouveau pour cet espace, a dissuadé un grand nombre de visiteurs aubois.



## Les publications

### La collection « L'Art du vitrail »

Ces albums sont liés à l'exposition permanente et renouvelés en même temps que les œuvres (2013, 2014, 2016, 2018). Publiés à 1500 exemplaires chacun et vendus à un prix accessible de 5€, les stocks ont été écoulés. Rédigés par les membres du conseil scientifique, leur prix d'édition et de fabrication est couvert par le prix de vente.

- ⇒ Ces ouvrages, peu chers, rentabilisés, à la couverture souple, au format A4, fonctionnent très bien auprès du public aubois, peu fortuné mais désireux de conserver un souvenir de sa visite. Si la maquette et le format seront à revoir pour être modernisés, il paraît indispensable de conserver ces publications pour la suite.

### Les ouvrages scientifiques

La Cité du vitrail a également publié plusieurs ouvrages, en appui de colloques ou rencontres organisées par le Centre André Chastel à Troyes.

- 2016 : le catalogue de l'exposition *Triumphes de Pétrarque* ;
  - 2017 : le catalogue de l'exposition *Vincent-Larcher. Regards sur le vitrail du XIX<sup>e</sup> siècle.*
  - 2018 : les Actes des Premières Rencontres du vitrail contemporain, organisées en 2015 ;
  - 2018 : les Actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque du Corpus vitrearum, organisé en 2016 ;
- ⇒ Cette politique ambitieuse contribue au rayonnement de la Cité et, par ses liens avec le Centre André Chastel, assure un suivi scientifique de très haute qualité.

### Les demandes du public

Il existe une forte demande, depuis l'ouverture en 2013, d'ouvrages très pédagogiques sur les techniques et l'histoire du vitrail. Ces ouvrages grand public n'existent pas sur le marché français et pourraient devenir une spécificité de la Cité du vitrail, avec la création d'une collection "histoires et techniques du vitrail", illustrée, réalisée en interne, et dont le prix de vente, peu onéreux, permettrait de couvrir les frais de conception et d'impression.

## c) Un réseau de partenariats déjà bien établi

### Les partenaires actuels

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Grand Est, service des Monuments historiques : partenariat financier (subventions pour expositions, publications, restaurations) et scientifique (siège au conseil scientifique, contributions aux expositions et catalogues) ;
- Le Centre André Chastel : partenaire scientifique principal de la Cité. Le président du Conseil scientifique en est issu, il assure l'organisation d'événements de recherche scientifique autour du vitrail à Troyes.
- La région Grand Est : partenariat financier (subventions, co-financement de l'opération d'inventaire des vitraux XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup>) et scientifique (inventaire des vitraux, participation au conseil scientifique) ;
- La Ville de Troyes: partenariats financiers (pour la rénovation de l'Hôtel-Dieu-le-Comte et la création de la Cité du vitrail), scientifiques (prêts de vitraux) ;
- L'évêché : la Cité du vitrail assure une formation des bénévoles de l'opération « Un Jour Une Eglise » ;
- Le Comité Départemental du Tourisme : partenariat essentiellement centré sur la communication ;
- L'Université de Technologie de Troyes: liens avec Aurélien Béné, maître de conférences en informatique, qui fait travailler depuis plusieurs années des groupes d'étudiants sur de nouveaux modèles de plates-formes informatiques, qu'il a choisi de faire tourner autour du vitrail. En 2017, la Cité a été associée au rendu des étudiants. Cette démarche se poursuit avec un nouveau groupe d'étudiants en 2018. En 2018, des liens sont créés avec le Laboratoire de Nanotechnologie et d'instrumentation Optique (LNIO) autour d'un projet commun pour la fête de la Science.

Enfin, via le conseil scientifique, de nombreuses institutions nationales sont également associées à la Cité du vitrail: le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques, le Centre National des Arts Plastiques, la Cité de l'architecture. D'autres institutions, comme les Archives Nationales, la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine sont des prêteurs réguliers de la Cité du vitrail.

## De nouveaux interlocuteurs potentiels

Il sera important de développer des liens avec d'autres institutions :

- Les musées de France susceptibles de garder en réserve des vitraux, qui pourraient être déposés ou prêtés à la Cité du vitrail (musées nationaux comme le musée du Louvre, le musée de Cluny, le musée de la Renaissance à Ecoen ; musées thématiques comme le musée départemental Maurice Denis ; musée de la région Grand Est comme le musée de l'Œuvre Notre-Dame à Strasbourg ou les musées de la ville de Nancy ou de Metz...)
- Les structures françaises et européennes dédiées au vitrail pour mettre en place des expositions itinérantes, des publications communes, une cartographie du vitrail français.
- Le réseau des OT et des partenaires économiques sur l'Aube pour la communication et l'ancrage territorial.

### d) L'accueil des premiers fonds d'ateliers de maîtres-verriers

Pour faire face à la fermeture d'ateliers de maîtres verriers importants pour le département de l'Aube, les Archives départementales ont accueilli en 2014 puis en 2015 deux fonds d'ateliers, donnés par les successeurs des artistes :

- Celui de la Famille Vinum ;
- Celui de Louis-Germain Vincent-Larcher.

Ces deux fonds ont été traités par l'équipe des archives et ont été, ou seront, valorisés par une exposition temporaire et une publication.

En 2017, un autre fonds, parisien cette fois, est entré aux archives : celui de l'atelier de Raphaël et Gérard Lardeur, un des ateliers les plus importants en France au XX<sup>e</sup> siècle. Avec ce don, l'accueil des fonds d'atelier de maîtres verriers prend une ampleur nationale.

De même, le don en 2018 de 3 cartons de vitraux de Maurice Denis, artiste de renommée internationale, assoit la position des Archives départementales et de la Cité du vitrail qui a pour rôle de valoriser ces dons.

## 7) Tour d'horizon des structures comparables

### a) Le Centre International du vitrail de Chartres

Un musée associatif doté d'une équipe très réduite. Il est installé dans une ancienne dépendance du chapitre cathédral réhabilitée en 1980. Sa fréquentation est assurée par la proximité de la cathédrale et par les expositions de vitrail contemporain organisées annuellement.

Il propose :

- Une exposition permanente essentiellement basée sur le vitrail chartrain de la Renaissance ;
- Des expositions temporaires sur la production contemporaine en France et dans le monde ;
- Des cours d'histoire de l'art ;
- Une formation professionnelle continue aux techniques et métiers du vitrail mise en place depuis 1989 ; inscrite au Répertoire national de la certification professionnelle depuis 2013 ;
- Des stages de pratique amateur ;
- Une librairie bien achalandée ;
- La bibliothèque de l'historien Jean Lafond est actuellement en cartons, non exploitée.

### b) Le musée du vitrail de Curzay-sur-Vonne

Un musée municipal installé dans une partie de l'église Saint-Martin qui accueille, dans sa partie culturelle, des créations de Pierre Buraglio (Ateliers Duchemin).

- Un espace d'exposition permanente sur l'histoire et les techniques du vitrail, sur environ 200 m<sup>2</sup>. Une présentation petite mais assez complète et très pédagogique (multiplication des supports : textes, photos, vitraux à manipuler, vidéo, audioguide) ;
- A l'étage, un espace d'expositions temporaires-galerie pour les maîtres verriers de la région. Vente des vitraux ;
- Un espace pédagogique est situé dans un bâtiment à part.

### c) Le musée du verre de Conches en Ouche

Un musée municipal, labélisé "Musée de France" doté d'une collection de verres, dont une petite section « vitrail » (régulièrement complétée notamment grâce au soutien du Fond Régional pour l'acquisition des musées). Sa fréquentation est assurée par des expositions temporaires organisées annuellement, de grande qualité, et par une bonne communication. Il est ouvert uniquement l'après-midi et constitué d'une très petite équipe.

- Environ 250m<sup>2</sup> d'espace pour les expositions temporaires, toujours accompagnées d'un catalogue. Les expositions sur le vitrail sont très orientées vers les ateliers familiaux du XX<sup>e</sup> siècle. Gabriel Loire; Henri Guérin; atelier Hebert-Stevens, Rinuy, Bony.
- Environ 300 m<sup>2</sup> d'exposition permanente sur le verre. Quelques vitraux sont présentés mais aucun discours spécifique sur le vitrail n'est proposé.

### d) Le VitroCentre de Romont

Situé au centre d'une petite ville (4200 habitants) qui développe essentiellement un tourisme vert, le VitroCentre est cependant la principale structure européenne dédiée au vitrail.

Il comprend dans une même entité deux institutions à la vocation et l'organisation bien différentes :

- Le VitroCentre lui-même, centre de recherche composé d'une équipe d'universitaires travaillant sur le vitrail suisse et international, membres du *Corpus Vitrearum*. Une grande bibliothèque. Les chercheurs travaillent en complémentarité avec des laboratoires de recherches partout dans le monde et participent à un regroupement professionnel des peintres verriers, qui encadre notamment des formations.
- Le VitroMusée, structure muséale accueillant expositions permanente et temporaires, cycle de conférences, librairie-boutique, ateliers pédagogiques, réserves...

Chacune des deux structures possède son équipe propre, son identité juridique propre et un financement différencié. Néanmoins, elles sont situées dans le même bâtiment et les liens sont évidemment très forts. Les travaux de recherche de l'équipe du VitroCentre alimentent les expositions du musée, et les équipes sont parfois mutualisées, pour le montage d'une exposition par exemple.

Les animations (ateliers, rendez-vous...) sont fondamentales pour la vie de cette structure.

### e) La Maison du vitrail d'Armanche à Ervy-le-Châtel

La Maison du vitrail d'Armanche est l'autre pôle pédagogique autour du vitrail dans le département de l'Aube. Installée dans les locaux réhabilités de l'ancienne prison cantonale, elle est gérée par un unique agent, chargé de l'accueil, des visites et de l'animation. Située à proximité de l'église Saint-Pierre-ès-Liens (une des plus belles du département, et des plus riches en mobilier et en vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle) actuellement en travaux, elle bénéficiera de sa fréquentation lors de sa réouverture en 2020.

- Un parcours permanent exclusivement orienté vers les techniques du vitrail ;
- Une exposition temporaire organisée avec le CERFAV en 2017.

A la maison du vitrail d'Armanche sera associé à partir de 2018 un atelier de soufflage qui produira des objets et proposera des stages d'initiation au soufflage.

### f) Vitrail-Vendée

La commune de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée) a réhabilité en 2017 une église à plan centré. La conservation départementale de Vendée a assuré une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un centre d'interprétation autour du vitrail en général et de la création de Louis Mazetier en particulier (peintre verrier de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, natif de Mortagne). Le clou de la visite sera la grande baie de Louis Mazetier, réalisée à l'occasion du concours de 1937 pour vitrer la nef de Notre-Dame de Paris. Le parcours sera très interactif et les dispositifs multimédia seront importants.

La structure sera municipale, ouverte quelques jours par semaine par un unique agent d'accueil et de médiation. L'ouverture est prévue en juin 2018.

- ⇒ Il n'existe donc pas de concurrence directe pour la Cité du vitrail sur le territoire français, sinon les expositions temporaires du CIV, mais qui sont exclusivement tournées vers l'art contemporain. Par ailleurs, sa structure associative ne lui assure pas la force de frappe qu'aura la Cité lorsqu'elle sera installée dans ses futurs locaux et que son équipe aura été renforcée.
- ⇒ Le VitroCentre de Romont à l'inverse, peut constituer un partenaire intéressant pour les années à venir, pour organiser des expositions itinérantes par exemple, ou des échanges d'information.

## Conclusions du bilan

### Un beau potentiel

- Un bâtiment exceptionnel par sa qualité architecturale, son emplacement et son bon état de conservation. Un grand jardin au cœur de la ville (qui n'en possède pas beaucoup), avec une vue magnifique sur le bassin de la Préfecture au Sud, la cathédrale à l'Est et le centre-ville à l'Ouest ;
- Un patrimoine local unique en France et dans le monde, qui est désormais bien identifié, inventorié, photographié mais encore trop peu étudié et connu en dehors des frontières de l'Aube, et situé dans un territoire rural qui se l'approprie peu à peu ;
- Une phase de préfiguration qui a prouvé un réel intérêt de la part des Auboisiens, des touristes et de la communauté scientifique pour la mise en place d'une Cité du vitrail (succès des expositions et des ateliers). La densité et la variété de la programmation sont appréciées et les commentaires sur les expositions sont tous élogieux.

### Une future structure sans concurrence directe

- Ni sur le territoire national ;
- Ni sur le territoire européen (le VitroCentre de Romont s'appuie sur la recherche de façon beaucoup plus prononcée) ;
- Et qui a une carte à jouer dans la région Grand Est, qui axe sa politique culturelle notamment sur le verre.

### Un lieu qui doit répondre à de grandes attentes

- De la part du pouvoir politique, du grand public, local et national, de la communauté scientifique et des professionnels du vitrail ;
- Ces attentes sont de nature différente. La polyvalence des espaces de la future Cité devrait permettre d'y répondre.

### Et qui présente encore de réelles insuffisances

- Une Cité encore largement inconnue des commerçants du centre-ville, des étudiants, d'une grande partie des troyens de façon générale ;
- Un espace difficile d'accès : Troyes est une enclave ferroviaire et la Cité souffre d'une absence totale de signalétique dans la ville et sur le bâtiment, et d'un manque de communication. Ce dernier point tend cependant à s'améliorer, depuis qu'une médiatrice a été chargée plus spécifiquement de cet aspect ;
- Une programmation culturelle qui tend à s'essouffler quand elle n'est pas nourrie par un indispensable travail de recherches sur le vitrail et par le renouvellement des œuvres. Tant le travail scientifique que de médiation doivent être renforcés.

## II- Devenir une structure en mouvement et non un espace d'accumulation : trois phases pour construire la future Cité

### 1) Pendant la fermeture de l'espace de préfiguration: consolider et renforcer le rôle de tête de réseau de la Cité du vitrail

Les deux années de fermeture de la Cité du vitrail (janvier 2019-janvier 2021) vont être mises à profit pour poursuivre le travail de fond entamé depuis 2016 pour renforcer l'implantation de la Cité dans le domaine scientifique, culturel et touristique, au niveau local et national. Toute l'équipe sera mobilisée sur ce point pendant ces quelques mois.

Par ailleurs, un gros travail de communication et d'actions de médiation « hors-les-murs » sera fait pour continuer à faire vivre la Cité et le vitrail pendant la fermeture.

#### a) Devenir la tête d'un réseau de sites et d'églises locaux, remarquables par leur patrimoine vitré

##### *En construisant une route départementale, puis régionale, du vitrail (2019 puis 2020)*

La découverte des vitraux du département ne pourra se faire que si des outils cartographiques sont fournis aux visiteurs, avec un contenu scientifique et des informations pratiques concernant les horaires d'ouverture des églises et des éventuelles visites guidées.

La Cité du vitrail fournira donc un contenu scientifique (paragraphe de présentation de l'église et photographies) qui pourra servir de base :

- Aux documents à vocation touristique (dépliants fournis par le CDT, disponibles dans les OT, à la Cité et dans les églises) ;
- Aux cartes interactives qui seront placées dans la Cité du vitrail et mises en lignes sur les sites du CDT, des AD10 et de la Cité du vitrail.

Dans un second temps, cette route du vitrail pourra être agrandie à la région Grand Est.

Ce travail est à mener avec le Comité départemental du tourisme.

La mise à jour des cartes interactives sera faite par le documentaliste de la Cité du vitrail, en lien avec la société EOLAS, qui gère le serveur des sites internet.

##### *En devenant la cheville ouvrière de la politique départementale de restauration et de création de vitraux*

###### La restauration

Les mairies propriétaires, les services des Monuments Historiques, les maîtres verriers restaurateurs, tous s'accordent à dire que des programmes de restauration sont absolument nécessaires pour la bonne conservation des œuvres, la tenue des budgets et la bonne marche des services en charge du suivi des dossiers.

Par ailleurs, le département de l'Aube subventionne tous les ans des restaurations de vitraux.

Enfin, l'état de conservation de certaines églises et de leurs vitraux laisse fortement à désirer et dessert le discours de valorisation porté par les instances départementales.

- Il en résulte un déficit de valorisation et une perte d'informations sur ces opérations, pourtant coûteuses.

**Modalité d'action** : Dans le cadre de restauration d'églises menées par la DRAC et les mairies, le département pourrait prendre en charge une restauration exemplaire par an ou tous les deux ans (dépose-restauration-repose d'une baie ou d'un ensemble de baies). Les dossiers de restaurations seraient alors fournis en 3 exemplaires : un

pour la mairie, un pour la DRAC et un pour la Cité du vitrail, qui serait associée au choix de la commune et du vitrail retenu pour la restauration.

Ces opérations entreraient dans l'accord – cadre de restauration mis en place par le Département.

La restauration du vitrail serait suivie de l'exposition de la baie à la Cité du vitrail.

Elle permettrait d'assurer une bonne restauration, de la valoriser et de faire participer les habitants des communes concernées à des ateliers et des visites guidées.

A terme, ces restaurations, faites dans de bonnes conditions, assureraient une conservation des vitraux qui soit en phase avec le discours de découverte porté par la Cité du vitrail.

Ce travail serait à mener avec le service des Monuments historiques (DRAC) et l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine avec la création d'un comité de suivi pour le choix des baies et la programmation des opérations.

### La création

De même que pour les restaurations, le département pourrait **soutenir des opérations de création contemporaine** dans des lieux soigneusement choisis, religieux ou non, à raison d'une création tous les 5 ans, sur la base d'un concours organisé pour recruter l'artiste et le maître verrier. Cette opération s'est déjà faite pour la création des vitraux de David Tremlett à Villenauxe-la-Grande en 2011.

Ex : Avalueur : une création de vitraux contemporains sur les 9 baies de la chapelle templière de la commanderie d'Avalueur, gérée par le département, pourrait être un bon début et un signal à lancer aux maîtres d'ouvrages, que le département est prêt à impulser une dynamique de création contemporaine.

Ces créations peuvent se faire avec des artistes contemporains indépendants, mais aussi en partenariat avec le CERFAV (Centre européen de recherche et de formation aux arts verriers, Vannes-le-Chatel, Meurthe-et-Moselle), le CIRVA (Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques, Marseille). Elles peuvent être soutenues par du mécénat.

- Ces deux opérations sont à construire avec les élus du Conseil départemental, avec le service Marchés et avec le service des bâtiments pour le suivi des dossiers de subvention.

### b) Poursuivre une politique culturelle « hors les murs » et un accompagnement des initiatives locales

- Poursuite du cycle de conférences mensuelles, le premier mardi du mois, à l'Hôtel du département ;
- Organisation d'une exposition « hors les murs » en 2019 à l'espace Régley à Troyes, en lien avec la CCI de l'Aube. Programme d'activités en lien: conférences et animations par l'équipe de médiation de la Cité du vitrail ;
- Une autre exposition sera organisée hors de Troyes en 2020 (lieu à définir), avec la même proposition d'accompagnement par l'équipe de médiation ;
- Une troisième exposition est envisagée en 2019 à Villenauxe-la-Grande, pour y présenter les cartons de vitraux peints par Maurice Denis pour l'église Saint-Pierre et Saint-Paul.
- Soutien pédagogique aux projets de restaurations ou de création sur le territoire départemental. En juin 2018, un weekend d'animation sera organisé par l'équipe de médiation de la Cité du vitrail à Montfey, pour accompagner le lancement de la restauration de l'église Saint-Léger et de ses vitraux: présentation des verrières et atelier pédagogique seront proposés ;

Ces actions pourront être renouvelées et proposées à d'autres communes dans les années à venir, y compris après la réouverture de la Cité.

- Poursuite des ateliers « hors-les-murs » menés à l'hôpital (service pédiatrie du CHU de Troyes, jardin d'enfants) et à l'hôpital de jour, « Espace retrouvé », spécialisé en psychiatrie infanto-juvénile ;
- Poursuite de la formation des bénévoles de l'opération "Un Jour Une Église" entamée en 2017, en fonction des besoins des bénévoles ;
- 2018/2019: Mise en place d'un projet pédagogique pour les scolaires du département, avec un suivi sur toute l'année (6 à 8 mois), et en partenariat avec des artistes ou des maîtres verriers locaux. Deux



niveaux seront privilégiés pour ces premiers projets: les primaires et les collèges, en raison de leur capacité à construire un projet sur un long terme.

### **c) Développer des projets d'envergure nationale et internationale**

- 2018 et suivantes : Poursuivre le travail commencé avec Aurélien Bénel et ses étudiants (UTT, management de projets logiciels) sur la mise en place de deux applications sur le thème du vitrail, à destination des touristes, et des connaisseurs ;
- 2018 : renforcer les liens avec le Laboratoire de Nanotechnologies et d'instrumentation optique de l'UTT, d'abord pour la préparation d'un projet commun autour de la fête de la Science puis pour la mise en place de sujets de recherche communs faisant intervenir des étudiants de toutes nationalités (2019 et 2020) ;
- Fin 2019: organiser les deuxièmes Rencontres du vitrail contemporain avec Véronique David (chercheur honoraire au Centre André Chastel-CNRS). Le thème reste à définir. Il pourrait s'attacher à l'apport des technologies dans l'art du vitrail ;
- Printemps 2020: organiser la deuxième formation « Vitrail » en partenariat avec l'Institut National du Patrimoine (initiée en mars 2018). Une extension du partenariat avec l'École de Chaillot est également envisagée, pour y associer plus étroitement les architectes. La poursuite de cette formation est à prévoir ensuite tous les deux ans ;
- Conforter la position de centre d'accueil des fonds d'ateliers de maîtres verriers (français ou étrangers) grâce à la double structure Archives départementales/Cité du vitrail, qui permettra de conserver, étudier et valoriser ces fonds.

L'entrée des fonds sera conditionnée par l'accord du Conseil scientifique de la Cité du vitrail. Un certain nombre de critères devront être suivis : l'importance de l'atelier sur le plan national ou international, la cohérence du fonds, la possibilité pour les Archives de traiter ce fonds dans un délai raisonnable (un à deux ans) et la possibilité pour la Cité d'exposer tout ou partie du fonds dans ses espaces d'expositions temporaires ou permanente. La partie « papier » (documents d'archives, dessins, cartons de vitraux...) sera conservée aux archives et la partie « objets » (outils objets, vitraux) sera conservée à la Cité. L'ensemble des items sera cependant répertorié sur un même inventaire, pour préserver la cohérence du fonds.

Actuellement, deux nouveaux fonds d'ateliers sont susceptibles d'enrichir les fonds des Archives départementales de l'Aube d'ici 2021.

### **e) Développer la recherche de mécénat**

Un prestataire a été recruté au début de l'année 2018 pour accompagner les recherches de subvention et développer les recherches de mécénat afin d'accompagner les travaux de scénographie et développer de futurs projets.

## **2) Préparer l'ouverture de la Cité début 2021**

***Voir l'organisation des futurs espaces en Annexe 2***

50 000 visiteurs sont attendus l'année qui suivra la réouverture de la Cité (2021). Une fréquentation de 30 000 visiteurs par an peut ensuite être raisonnablement envisagée. Cependant, la politique tarifaire, à déterminer en Assemblée départementale, pourra influencer ce taux de fréquentation de façon importante. La bonne fréquentation de l'espace de préfiguration (environ 25 000 visiteurs par an) était essentiellement due à la gratuité de son entrée.

### **a) Construire un parcours de visite et une programmation culturelle qui donnent au public les clés de lecture du vitrail**

Fort de l'expérience du public forgée pendant les 5 années d'ouverture de l'espace de préfiguration, la future Cité du vitrail sera à même de donner au public des réponses à ses questions, de lui fournir des « clés de lecture » qui lui permettront ensuite de mieux appréhender les vitraux offerts à la découverte dans tout le département.

Mais en plus de ces réponses, la visite de la Cité du vitrail doit aussi conduire vers des pistes de réflexion et de contemplation inattendues. **La surprise et l'émerveillement** seront les principes fondateurs du parcours de visite et de la programmation culturelle.

### *Dans l'espace d'exposition permanente*

**Voir le circuit de visite en Annexe 3 et le tableau des publics visés en Annexe 4**

#### Un parcours de visite renouvelable

Ce parcours est construit par la chef de projet, en lien avec le Conseil scientifique et, prochainement, avec le scénographe.

Il présentera le vitrail comme un art total : contrairement aux idées reçues, le vitrail n'est pas seulement une image pieuse accrochée aux fenêtres d'une église, prenant la poussière et les jets de cailloux. Il se confronte à l'architecture qui l'accueille (civile ou religieuse) et dialogue avec les arts qui l'entourent (peinture, sculpture...). Il est un sujet d'intérêt pour le physicien ou le chimiste qui s'intéressent à la diffraction de la lumière ou à la nature du verre, pour l'historien ou du sociologue qui interrogent les représentations, pour l'esthète qui appréciera le choix d'une couleur, la rigueur d'une composition, la beauté d'un trait. Enfin, il interroge chacun d'entre nous par le rôle que joue la lumière : matériau à part entière du vitrail, la lumière a une valeur spirituelle qui transcende la matière. Cette multiplicité de lecture et l'universalité de la fascination exercée par la lumière seront au cœur de ce parcours de visite.

Afin de garantir l'excellence et la pédagogie du discours, le futur parcours de visite s'appuiera sur les connaissances scientifiques les plus récentes et les plus poussées, tout en rendant le discours accessible au plus grand nombre, et en particulier au jeune public.

Il prendra en compte les questions les plus souvent posées par le public, afin d'y répondre, mais il fera aussi appel à la curiosité des visiteurs, en les orientant vers des sujets plus inattendus, pour les inciter à s'interroger, pour aiguïser leur regard, pour stimuler leur pensée face à une œuvre d'art.

Les vitraux présentés seront sélectionnés pour leur intérêt historique, scientifique ou documentaire, mais avant tout pour leur qualité esthétique. L'effet de surprise et d'émerveillement sera recherché. Comme c'était déjà le cas dans l'espace de préfiguration, ces panneaux seront renouvelés régulièrement pour assurer le dynamisme de la visite et inciter le visiteur à venir et revenir.

Un soin tout particulier sera apporté à l'éclairage, fondamental pour l'art du vitrail,

#### Accueillir les publics

Les publics visés par le parcours de visite:

- Le public familial, à la recherche de pédagogie et d'émerveillement ;
- Le public adulte consommateur de patrimoine, qui veut apprendre, ouvrir ses horizons ;
- Le public local, peu connaisseur mais fier de son patrimoine et qui veut le voir valorisé ;
- Le public international, à développer. Aura besoin d'aides à la visite et de communication.

La programmation de visites et d'animations est à construire avec l'équipe de médiation de la Cité du vitrail. Cette programmation s'appuiera sur l'expertise de l'équipe, acquise au cours des 5 années d'ouverture de l'espace de préfiguration.

Elle devra permettre de compléter le discours développé dans les espaces de visite

Elle aura plusieurs objectifs :

- Excellence de la proposition, à la fois en terme pédagogique et en terme de contenu ;
- Proposition diversifiée (visites thématiques, visites contées, jeux en libre accès...) ;
- Accessible à un public intergénérationnel.

La programmation était trimestrielle dans l'espace de préfiguration. La fréquence sera sans doute à revoir.

La programmation d'expositions temporaires pourra permettre de viser ponctuellement d'autres publics : un public plus jeune, ou un public plus parisien ou un public international ciblé...

Enfin, des invitations ponctuelles, pour des soirées VIP permettront de faire de venir des publics inhabituels : commerçants du Centre-ville, étudiants, jeunes entrepreneurs...



## Accueillir le public scolaire

Comme la programmation à destination des publics individuels, la programmation pour les scolaires sera à redéfinir avec l'équipe de médiation. Elle s'appuiera sur des liens construits depuis plusieurs années avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et avec le réseau Canopé. Elle pourra être encore renforcée avec le recrutement d'un professeur du service éducatif, qui puisse se faire le relai entre les enseignants et l'équipe de médiation de la Cité.

Elle sera également particulièrement renforcée envers les collégiens.

Enfin, une action avec les services départementaux du Pôle des Solidarités est à envisager.

L'accueil des publics scolaires pourra se faire à des horaires différenciés (tôt le matin), pour un plus grand confort de visite.

## S'ouvrir au public empêché

Le parcours de visite et la scénographie seront construits en minimisant le plus possible la distinction entre public empêché ou non.

- Un bâtiment accessible entièrement aux PMR avec une entrée commune

*Travail mené avec l'architecte en chef responsable de la rénovation du bâtiment.*

- Une adaptation des contenus du parcours de visite à différents types de handicaps

Hauteur des textes et des bornes interactives pour les personnes en fauteuil roulant, effort de lisibilité des cartels et fiches de salle, mise à disposition de fiches de visites en gros caractères pour le public mal voyant, très nombreux à fréquenter les structures muséales.

- Une politique à cibler pour ne pas s'éparpiller :

Le public mal voyant, nombreux dans les musées (personnes âgées) sera le premier concerné. D'autres axes pourront ensuite être développés en fonction du temps et des équipes disponibles, et au vu des résultats des premières actions menées. Un bilan sera à faire un an après l'ouverture, pour consolider les actions menées, ou décider des actions à abandonner ou à créer.

## Dans les ateliers pédagogiques

La programmation culturelle est à construire avec l'équipe de médiation de la Cité (2019-2020).

Elle visera trois types de publics :

- Le public individuel adulte (toute l'année) ;
- Le public individuel enfant (weekend et vacances scolaires) ;
- Le public scolaire (semaines en période scolaire).

Pour répondre à ce triple besoin, la Cité du vitrail proposera trois types d'ateliers :

- Des ateliers « vitrail », sur une demi-journée, donnant la possibilité à un public adulte et adolescent de réaliser un vitrail, avec toutes ses étapes : coupe du verre, peinture et assemblage. Si un temps de cuisson est nécessaire, les participants devront revenir chercher leur réalisation quelques jours après. Animés par un vitrailiste prestataire recruté pour un an renouvelable dans un espace conçu dans le respect des normes de sécurité ;
- Des ateliers pédagogiques autour du vitrail : pour un public enfant et adulte. Sur des supports verre ou plastiques, ils permettront de comprendre les étapes de réalisation d'une baie, ou d'explorer différents aspects du vitrail (transparence, réflexion de la lumière...) ; Animés par une médiatrice, d'une durée d'une heure ou une heure trente ;
- Des ateliers « plastiques » : pour un public enfant ou adulte. Réalisation sur un support « plastique » (type rhodoïd), sur le modèle de ce qui se faisait dans les ateliers de l'espace de préfiguration. Animés par une médiatrice, d'une durée d'une heure trente ou deux heures.

## Dans l'espace de réception-conférences

- Un programme de conférences mensuelles (premier mardi du mois) se tiendra dans cet espace à partir de la réouverture ;
- Accueil des troisièmes Rencontres du vitrail contemporain, à la fin de l'année 2021 ;
- Accueil de conférences, tables-rondes ponctuelles.

Le planning d'occupation de cet espace sera cogéré par la Cité du vitrail et le CDT (Centre des congrès) pour les réceptions payantes et autres privatisations.

### **Dans le pôle d'étude du vitrail**

L'aménagement de cet espace doit tenir compte des diverses fonctions de ce pôle :

- Accueil des chercheurs pour l'observation et l'étude d'un vitrail déposé à l'occasion d'une restauration, ou sorti des réserves d'un musée, d'une DRAC ou d'un atelier ;
- Mise à disposition d'un vitrail aux entreprises de restauration qui auront besoin de l'étudier pour établir leur devis au moment des appels d'offre pour une restauration ;
- Accueil d'artistes pour un travail de recherche et d'étude en prévision d'une création.

Certaines de ces activités pourront être ouvertes au public, dans le cadre de visites guidées, et offrir des réponses aux questions techniques, notamment.

Un système d'assurance spécifique des vitraux déposés dans cet endroit sera mis en place.

### **Hors-les-murs**

- Poursuite de la programmation d'ateliers à l'hôpital et à l'hôpital de jour ;
- Création d'une programmation pour le public empêché, selon un programme à définir avec l'équipe de médiation ;
- Formation de l'équipe de médiation pour accueillir de nouveaux publics : public étranger, public empêché...

### **b) Construire l'image de la Cité du vitrail et son implantation au sein de l'espace urbain**

- Création d'une nouvelle identité visuelle pour la Cité du vitrail, au sein de l'Hôtel-Dieu-le-Comte.

Cette identité visuelle servira de base pour une nouvelle charte graphique, utilisée pour les futurs supports de communication, les dépliants d'activités, les publications ...

Un prestataire (graphiste) sera recruté par la DAP et la Direction de la communication ;

- Création d'une signalétique intérieure et extérieure. La signalisation de la Cité du vitrail dans et hors de la ville sera à construire avec la Ville de Troyes, le CDT et le Comité Régional du Tourisme ;
- Mise en place d'un plan de communication pour l'ouverture de la Cité. A construire avec la chargée de communication de la Cité du vitrail, la Direction de la communication et un prestataire ;
- Refonte du site internet.

### **c) Préparer les publications et l'alimentation de l'espace boutique**

#### **Publier des ouvrages**

En accompagnement de la réouverture de la Cité, et pour pallier des lacunes béantes, 4 types d'ouvrages seront à éditer :

- Un album d'accompagnement à la visite (présentation des œuvres exposées), sur le modèle de la collection existante « L'art du vitrail », avec une maquette modernisée ;
- Un ouvrage sur l'histoire du bâtiment ;
- Des ouvrages illustrés à destination du jeune public, sur les techniques du vitrail: l'un consacré aux techniques de fabrication et l'autre consacré aux techniques de peinture. D'autres ouvrages complétant cette collection pourront être publiés dans les années à venir.

- Une série de guides de visites des plus beaux édifices du département, en vente à la Cité et dans les édifices concernés. Les édifices seront choisis pour la beauté de leurs vitraux mais le guide présentera l'ensemble des richesses de l'édifice : histoire, architecture, peintures, sculpture...

L'ensemble de ces publications sera conçue en interne (textes et illustrations). Le maquettage et l'impression seront réalisés par des entreprises aubois en suivant la nouvelle charte graphique de la Cité, élaborée en 2018.

### **Alimenter l'espace librairie**

- En complément des nouveaux ouvrages, les publications plus anciennes de la Cité du vitrail y seront également en vente : catalogues des expositions passées, coéditions de la Cité à l'occasion des Premières Rencontres du vitrail contemporain, du 28<sup>e</sup> colloque du corpus vitrearum.
- Des publications plus larges sur l'histoire du vitrail pourront être également en vente. Un travail en collaboration avec une librairie locale est à envisager pour ces publications extérieures (exemple : vente de l'ouvrage des éditions Diane de Selliers sur les *Triumphes de Pétrarque* illustrés par les vitraux du département de l'Aube).

### **Alimenter l'espace boutique**

Des objets relevant de trois catégories différentes seront vendus à la boutique :

- Objets « papier » : cartes postales, affiches, marques-pages.
- Objets en verre : produits de création (réalisés par un souffleur de verre, estampillés « Cité du vitrail ») pouvant être vendus dans 3 gammes de prix (« petits prix » : entre 3€ et 7€ ; « prix moyens » : autour de 15€ et « gamme luxe » : à partir de 50€). Ces produits pourraient être réalisés dans l'Aube et présenter une estampille « Made in Aube ».
- Produits dérivés : magnets, stylos, gommes, sacs en toile, carnets, porte-clés, tasses... et autres, pour petits budgets.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être abondée en fonction des découvertes ou des rencontres, notamment lors du Salon des produits dérivés à Paris au mois de janvier.

### **d) Renforcer l'équipe de la Cité**

Pour assurer le fonctionnement d'une structure de 3000 m<sup>2</sup> appelée à accueillir au moins 30 000 visiteurs par an, à organiser une exposition temporaire annuelle, et à développer des propositions d'ateliers, d'accueil de chercheurs ou d'artistes, il sera indispensable de renforcer l'équipe de la Cité du vitrail. Ainsi, outre les 6 personnes qui la composent actuellement (un poste de conservateur du patrimoine de catégorie A, un poste de rédacteur de catégorie B, 4 postes de chargés de médiation et de communication de catégorie C) plusieurs créations de postes seront nécessaires au bon fonctionnement de la future Cité. Celles-ci sont d'ores-et-déjà en cours d'étude dans le cadre du Business Plan.

-Un(e) régisseur(se) des collections. Catégorie B au minimum.

Il/elle aura la charge d'assurer le déménagement de l'espace de préfiguration (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019). Il/elle aura ensuite pour tâche d'assurer le transport des œuvres, leur manipulation, leur accrochage, de surveiller et gérer l'installation des réserves, de contrôler le climat dans le bâtiment, de veiller au respect des conditions de conservation des vitraux, de coordonner les expositions temporaires ;

-Un(e) archiviste ou chargé(e) de documentation sur un poste mutualisé entre les Archives et la Cité. Catégorie B au minimum.

Aux archives, il/elle serait chargé(e) du traitement des fonds d'ateliers de maîtres verriers.

A la Cité, il/elle serait chargé(e) du suivi de la documentation et de l'accueil des chercheurs, de l'alimentation des dossiers d'œuvres, de la recherche de documentation pour l'organisation des expositions temporaires ;

-Des agents d'accueil et de surveillance de la future Cité (SSIAP notamment). Catégorie C ;

-Un(e) secrétaire ;

-Un agent polyvalent pour l'entretien du bâtiment (hors ménage). Catégorie C.

Par ailleurs, une réorganisation des missions des 4 actuels agents d'accueil, de médiation et de communication est à prévoir. Une refonte des fiches de postes sera faite dans le courant de l'année 2018, pour assurer un travail d'équipe efficace et harmonieux durant les années de fermeture et de réouverture.

Enfin, le recrutement du scénographe à la fin de l'année 2018 constituera une phase importante du projet.

### **e) Préparer une programmation d'événements pour l'ouverture de la Cité**

L'ouverture de la Cité doit être le point fort de l'année 2021 pour le Département. Elle est prévue au début de l'année. La communication sera construite en lien direct avec la Direction de la Communication et avec l'aide de la chargée de communication de la Cité du vitrail. Pour pallier le manque d'effectifs en interne, un prestataire extérieur sera probablement à recruter en 2020 pour assurer la visibilité de l'événement, l'organisation des voyages de presse et autres besoins....

- Prévoir une inauguration sur un weekend complet, pour pouvoir organiser un ensemble d'événements ;
- Prévoir d'associer le plus possible les communes hors de l'agglomération (par une conférence délocalisée, un atelier ou un concert) ;
- Un travail avec l'OSA permettrait d'animer cette inauguration : série de concerts dans l'espace de conférence-réception et dans les salles d'exposition permanente, proposition musicale autour d'une œuvre... ;
- Une série d'événements dans la Cité est à prévoir : visites guidées, ateliers, animations autour des techniques du vitrail dans le jardin... ;
- Un événement parallèle dans les rues de la ville, avec des artistes verriers locaux pourra être organisé en parallèle à l'été 2021 ;

Considérant que l'ouverture de la Cité et de ses espaces d'exposition permanent constitueront un événement en soi, et tenant compte des effectifs réduits de l'actuelle équipe, il n'est pas prévu d'exposition temporaire en 2021.

## **3) Après l'ouverture : assurer le rayonnement de la Cité du vitrail**

### **a) Construire une programmation culturelle dynamique et innovante**

#### ***Une programmation d'expositions temporaires qui bouscule l'image du vitrail***

Aux expositions monographiques fondées sur les fonds d'ateliers qui vont entrer aux archives départementales (Famille Vinum, Famille Lardeur), d'autres expositions seront à organiser en variant les époques et les aires géographiques :

Les « classiques », faciles à mettre en place rapidement :

- Cartons de Louis-Germain Vincent-Larcher à faire tourner dans les salles du 1<sup>er</sup> étage ;
- Maurice Denis et la reconstruction : les vitraux réalisés pour l'église de Villenauxe-la-Grande ;
- Le concours de 1935 pour Notre-Dame de Paris : un chantier monumental.

Les « indispensables » :

- Fabienne Verdier : une création pour l'église Saint-Laurent de Nogent-sur-Seine ;
- Lardeur : monographie sur l'atelier familial ;
- Vinum : monographie sur l'atelier familial ;
- Le vitrail champenois au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les « inattendues » :

- Barcelo : entre Afrique et Europe ;
- Tatouages et BD ;
- Vitrail et BD : l'histoire d'un malentendu ;
- Le vitrail dans le monde musulman ;
- Vitrail et tapisserie : un dessin, plusieurs déclinaisons.

Les « régionales » :

- Laliq : décorateur et verrier de génie (sur la base de la restauration des vitraux de l'église Saint-Nicolas de Reims) ;
- La restauration des vitraux des cathédrales du Grand Est ;

- La création contemporaine dans la région Grand Est : de Marc Chagall à nos jours ;
- L'atelier Simon-Marq à Reims : quatre siècles de restauration et de création.

Selon le thème choisi, le commissariat scientifique pourra être assuré en interne ou bien externalisé, comme ce fut le cas pour l'exposition Vincent-Larcher.

Ces expositions pourront être réalisées en partenariat avec d'autres institutions muséales locales, régionales ou nationales (Centre Pompidou Paris ou Metz, Musée national de la Renaissance à Ecoen, le centre Vitrail-Vendée, le Centre International du Vitrail de Chartres, Musverre de Sars-Poterie, CERFAV de Vannes-le-Châtel, Maison du vitrail d'Armanche d'Ervy-le-Châtel...) ou étrangères (VitroCentre de Romont, Schnütgen Museum de Cologne, musée d'Ely en Angleterre, ...) afin de mutualiser les commissariats scientifiques et les coûts d'organisation.

### **Une programmation culturelle cohérente**

La programmation culturelle devra être conçue au fil des années de la façon la plus cohérente possible : thème des expositions, choix des œuvres dans le parcours permanent, thèmes des cycles de conférences et offre de visites et ateliers devront être pensés ensemble, les premiers orientant les suivants.

Au sein des ateliers pédagogiques, l'offre sera à construire en partie avec le maître verrier recruté pour animer les ateliers « vitrail » et l'équipe de médiation.

La programmation culturelle devra prendre en compte le public des zones rurales, plus difficiles à toucher, et notamment les scolaires. Des ateliers hors-les-murs pourront notamment être proposés aux établissements scolaires des communes du département les plus éloignées de Troyes. Les publications seront pensées en lien avec cette programmation.

Vis-à-vis des publics empêchés, de nouvelles propositions seront à envisager, notamment envers les personnes en prison, les sourds-muets, et les jeunes atteints de troubles du comportement.

Le cycle de conférences s'ouvrira plus largement sur d'autres disciplines (physique, chimie, sciences sociales...)

Rappel des rendez-vous :

- Programme des activités : fréquence à déterminer (voir plus haut) ;
- Cycle de conférences (mensuel) ;
- Journées Européennes du Patrimoine et Nuit des Musées (annuel) ;
- Fête de la Science (annuel) ;
- Weekend des techniques du vitrail (annuel. Voir plus bas) ;
- Journées professionnelles du vitrail (annuel) ;
- Rencontres du vitrail contemporain (tous les 2 ou 3 ans).

### **Une programmation à construire pour le pôle d'étude du vitrail**

Elle est à construire avec le Conseil scientifique et la DRAC Grand Est autour d'une ou plusieurs restaurations majeures dans la région Grand Est pour l'année 2021 et les suivantes.

#### **b) Intégrer le jardin**

Un des plus beaux espaces verts de la ville, avec une vue imprenable à 180 degrés. Actuellement peu exploité, il sert de refuge pour des groupes de jeunes qui y laissent leurs vestiges de pique-nique. Une série d'actions est à envisager pour le faire devenir un élément à part entière de la visite, et redevenir un jardin municipal où il fait bon se promener :

- Le redessiner ;
- Le rendre accessible ;
- Y mettre un espace de petite restauration en haute saison (salon de thé ou vente de glace, éventuellement sous forme d'un *food truck* ou autre structure légère et mobile) ;
- Envisager d'y présenter des œuvres.

### c) Obtenir une reconnaissance de l'Etat

La Cité du vitrail ne possède pas de collection en propre : les fonds d'ateliers sont inventoriés aux Archives départementales et les vitraux qui seront présentés dans le parcours permanent seront essentiellement des prêts ou des dépôts.

Par ailleurs, le double constat suivant impose de ne pas constituer de collection :

- Les musées, communes, ateliers, services de monuments historiques rengorgent de panneaux de vitraux non exposés et qui ne demandent qu'à être montrés dans un lieu dédié, ce que sera la Cité du vitrail ;
- L'espace de réserves de la future Cité (80m<sup>2</sup>) ne permettra pas d'accueillir une collection permanente.

Enfin, l'absence de collection permet une grande souplesse de présentation et oblige à un renouvellement régulier des œuvres qui assure un dynamisme de la structure.

Pour toutes ces raisons, la Cité du vitrail n'a pas vocation à demander, ni à obtenir l'appellation « musée de France », décernée par le Ministère de la Culture.

En revanche, il est manifeste que la Cité mérite une reconnaissance étatique, qui passera par :

- Le dépôt du projet architectural et du Projet scientifique, technique et culturel auprès de la DRAC Grand Est ;
- **L'exemplarité des procédures** mises en place à la Cité du vitrail (pour l'organisation des expositions temporaires, pour l'accueil du public en situation de handicap...) et sur le territoire (dans le suivi des restaurations et de la création de vitraux contemporains).

Dans ce dernier domaine, le respect des règles des marchés publics est évidemment indispensable, ainsi que le suivi scientifique des restaurations. Dans le domaine de la création, **l'ouverture de concours**, l'appel à des artistes reconnus est également un atout à utiliser.

- Des partenariats privilégiés avec des structures nationales pour des prêts, des conférences ou des cycles de formation (Centre André Chastel, musées nationaux, CNAP, DRACs, INP...), dont certains sont déjà bien établis ;
- L'intégration aux rendez-vous nationaux (Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine) ;
- La création d'un poste du Centre Chastel, délocalisé à Troyes, pourrait être envisagée à long terme.

Pour renforcer encore les liens avec le Centre André Chastel, assurer la permanence d'un travail scientifique, en lien avec la conservatrice de la Cité du vitrail. Pourrait être couplé avec une tâche de documentation ;

- La création d'un réseau des musées du vitrail, porté par la Cité, sur le modèle du réseau des musées XIX<sup>e</sup>.

Dès 2021, on pourrait facilement y associer des structures avec lesquelles la Cité est déjà en contact pour des échanges d'informations: musée de Curzay-sur-Vonne, musée de Conches-en-Ouche, Centre international du vitrail à Chartres, centre Vitrail Vendée à Mortagne-sur-Sèvre. Des musées plus universels, mais avec une collection de vitraux exposés pourraient par la suite y être associés: musée de l'Œuvre-Notre-Dame à Strasbourg, musée de l'Ecole de Nancy à Nancy, musée national du Moyen Âge-Termes de Cluny à Paris et musée national de la Renaissance à Ecoen.

Des expositions communes, cycles de conférences, publications pourraient alors être portées par ce réseau, mutualisant les coûts et les équipes sur des projets annuels.

### d) Créer des journées annuelles nationales des professionnels du vitrail

Une fois par an, pendant 2 ou 3 jours, des architectes, des verriers, des artistes, des conservateurs de monuments historiques, des universitaires mais aussi des décideurs, qui seraient invités à l'occasion, pourraient se retrouver autour de tables rondes, conférences et exposition, pour réfléchir ensemble autour de grandes thématiques et proposer de nouvelles façons de travailler.

La première de ces journées pourrait être organisée dès 2021 sur le thème du vitrail civil contemporain. Le but de ces journées serait de remobiliser l'attention et l'énergie des acteurs du vitrail autour des commandes actuelles de vitraux pour édifices civils, qui sont très peu importantes en France alors qu'elles sont nombreuses, et souvent monumentales dans d'autres pays (Allemagne, Etats-Unis, Canada, Corée du Sud). Le but serait de donner une nouvelle impulsion à la création de vitraux dans les futurs projets architecturaux civils. Avec la construction du Grand Paris, la fusion des régions, les grands projets immobiliers vont se poursuivre et le vitrail pourrait y être intégré pleinement.

## **e) Encourager la recherche**

Moteur de la connaissance et donc du renouvellement du contenu de la Cité du vitrail, garante de la fréquentation de la Cité du vitrail et de son rayonnement, la vitalité de la recherche est indispensable à la pérennité de la Cité du vitrail et doit absolument être encouragée, sans quoi cet outil de développement culturel et économique risque, une fois passé l'engouement de l'ouverture, de devenir une coquille vide.

### ***En créant un cours de spécialité « art du vitrail » à l'Ecole du Louvre***

Un foyer d'étudiants potentiels pour le vitrail, et d'acteurs ensuite, de cet art.  
Une rencontre à préparer entre la direction des études de l'EDL, la chef de projet et le président du CS pour envisager les possibilités de création.

### ***En créant deux bourses d'étude***

#### **Une bourse de master par an**

Pour étudiants en histoire, histoire de l'art, histoire sociales physique, chimie, optique, informatique, design.  
Accordée tous les ans à un étudiant ou un groupe d'étudiants, sur une base financière à déterminer, pendant 6 mois. Pourrait être cofinancée par le département et la structure d'accueil de l'étudiant.  
Cette bourse pourrait être financée par du mécénat.

Quelques exemples de sujets de recherche :

- Le fonds Lardeur ;
- L'atelier Vinum ;
- Le vitrail civil aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles ;
- La physique de la couleur ;
- L'informatique au service de la connaissance du vitrail ;
- Le thème des Sibylles dans l'Aube ;
- ...

#### **Une bourse doctorale tous les 5 ans**

Projet à envisager avec la Sorbonne, l'URCA ou l'UTT.

### ***En poursuivant les opérations d'inventaire sur la région***

Ce travail permettra d'alimenter la carte interactive et de faire connaître à tous les habitants du département les vitraux de leur commune. Dans un second temps, cette opération pourrait être élargie à la région Grand Est.  
Ce travail est à mener en lien avec la DRAC Grand Est et le Service Patrimoines et Inventaire de la région Grand Est.

Une mise à jour de l'inventaire de 1992 (avec photos couleur) est à programmer.

L'inventaire des vitraux civils sera à compléter.

La numérisation des fonds relatifs au vitrail est envisagée : Vincent-Larcher (environ 2000 vues), Vinum, 18 FI (1800 vues, dont environ 1000 vues de vitraux de belle qualité, prises par Lancelot).

### ***En poursuivant les coéditions d'ouvrages scientifiques***

Au fil de l'actualité de la recherche, sur le modèle de la publication des actes du 28<sup>e</sup> colloque du Corpus vitrearum ou des catalogues d'exposition.

### ***En poursuivant la politique d'accueil des fonds d'ateliers***

Ces derniers sont une matière indispensable pour la recherche future.



Un contact a été pris en septembre 2017 avec les Archives Nationales du Monde du Travail, à Roubaix, structure nationale qui aurait vocation à accueillir les archives des fonds d'atelier mais ne peut le faire, faute de place. Une convention de partenariat pourrait être signée avec eux, pour cofinancer des projets de recherches ou d'exposition/publication autour des fonds d'atelier des maîtres verriers.

## CONCLUSION

Ce Projet Scientifique, technique et culturel va accompagner l'ouverture de la Cité et le lancement de sa programmation culturelle pour les premières années suivant sa réouverture.

L'objectif est d'ouvrir, début 2021, une structure ouverte à tous, dynamique et pérenne.

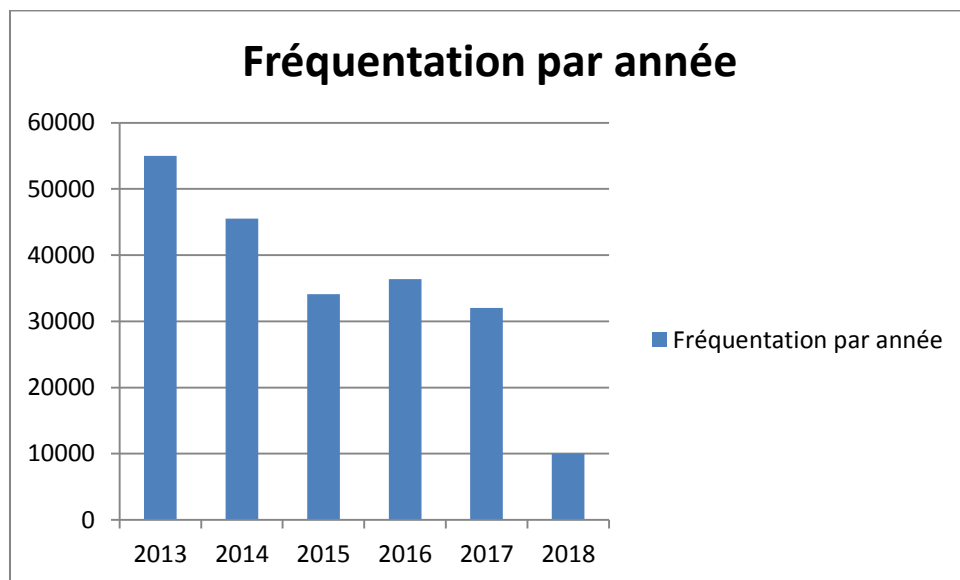
A moyen terme, la Cité du vitrail doit aussi devenir une plaque tournante de l'information autour du vitrail à la dimension de la région Grand Est, ainsi qu'un acteur indispensable dans le domaine de la conservation-valorisation du vitrail au niveau national et international

Par ses actions sur le territoire national, elle fera ainsi rayonner le patrimoine aubois afin qu'il trouve la place qu'il mérite dans le paysage culturel européen.



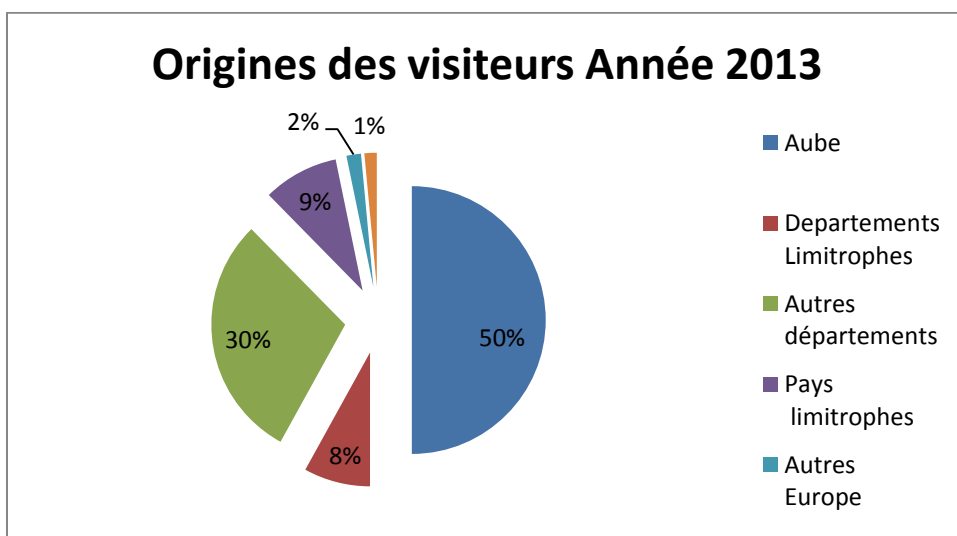
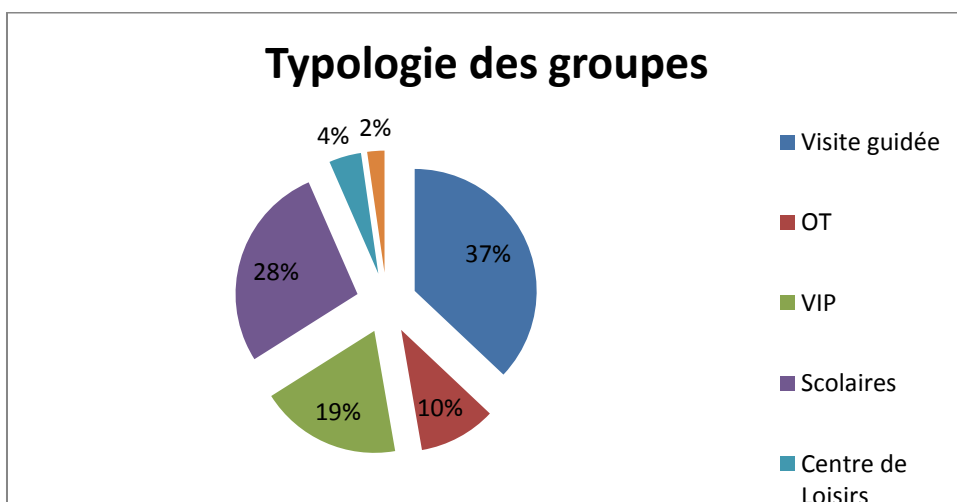
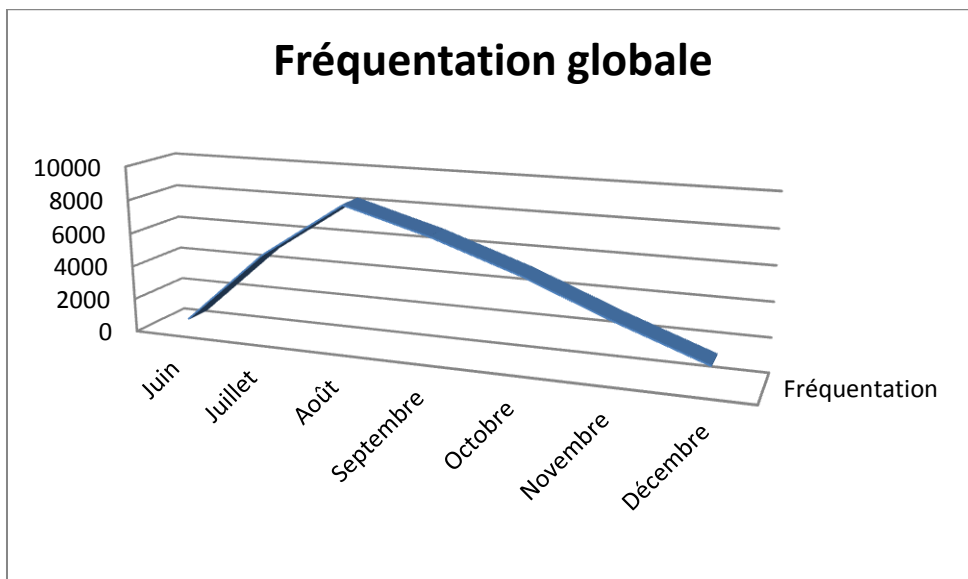
## ANNEXES

### Annexe 1 : fréquentation de la Cité du vitrail et des activités depuis son ouverture

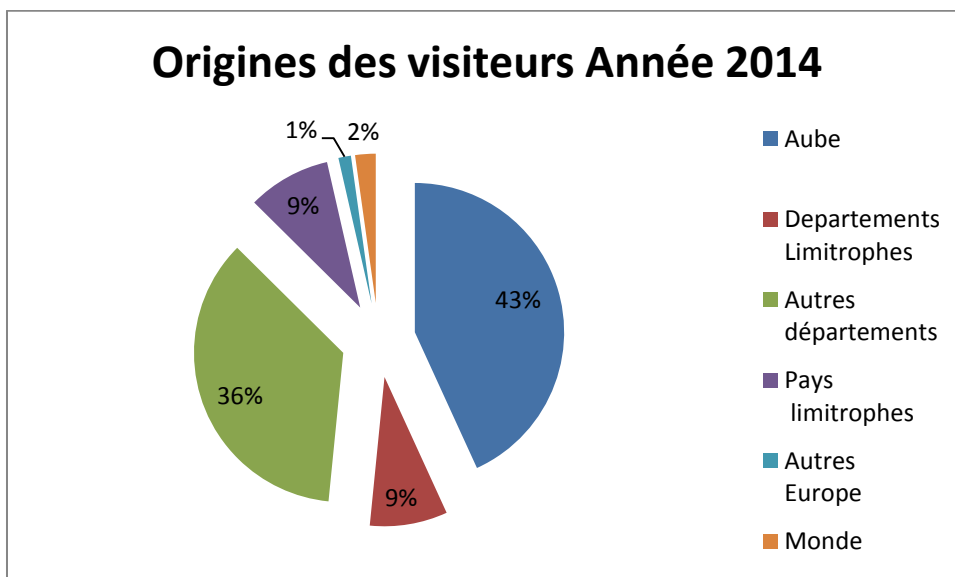
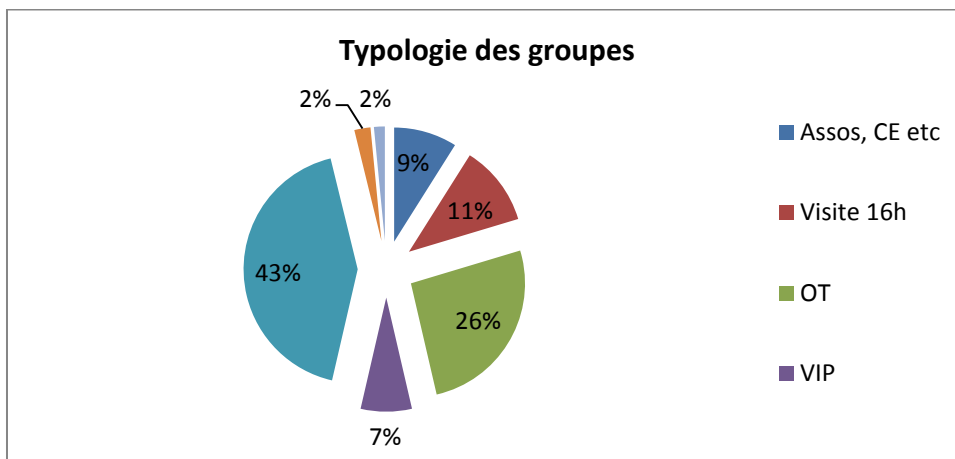
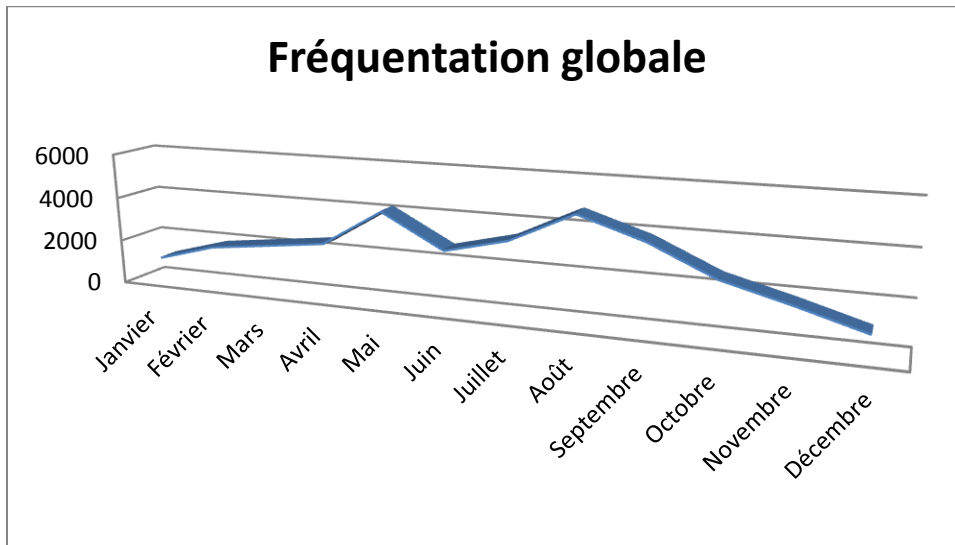


NB : les chiffres de l'année 2018 ont été arrêtés au 18 mai 2018 et non au 31 décembre, d'où l'écart de fréquentation.

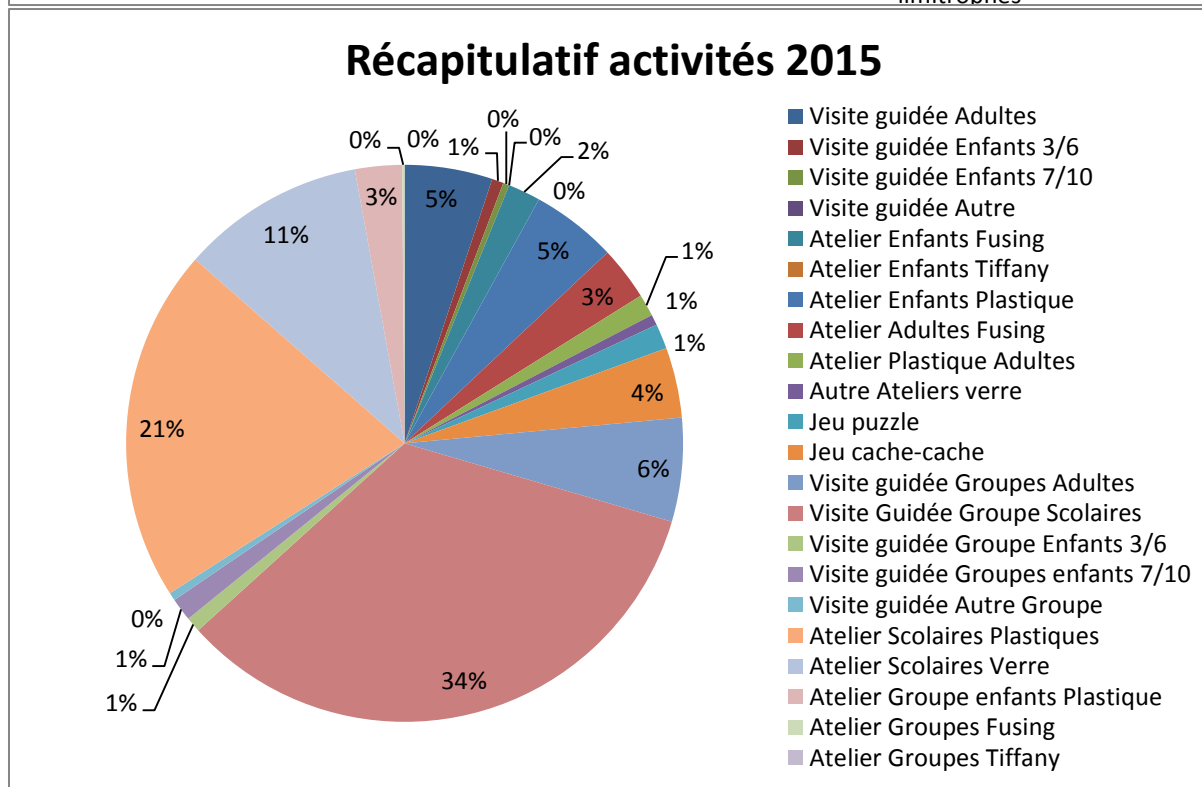
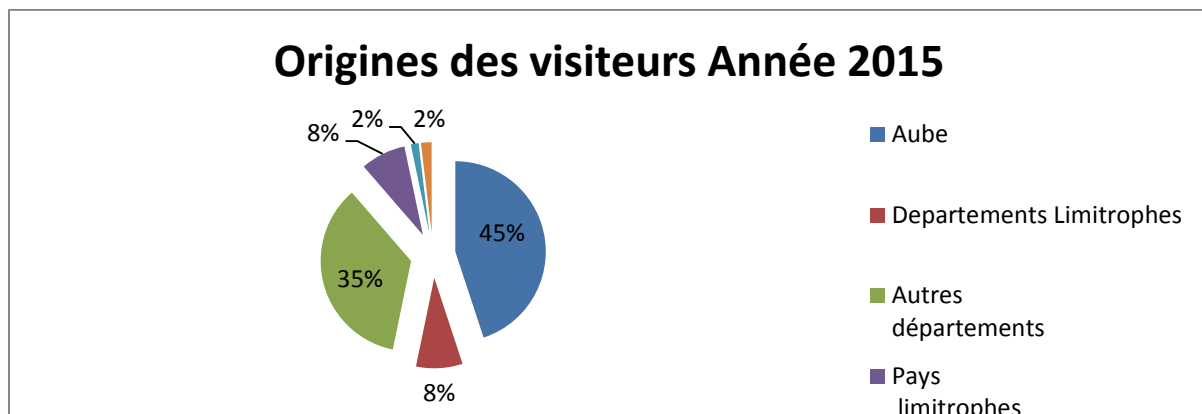
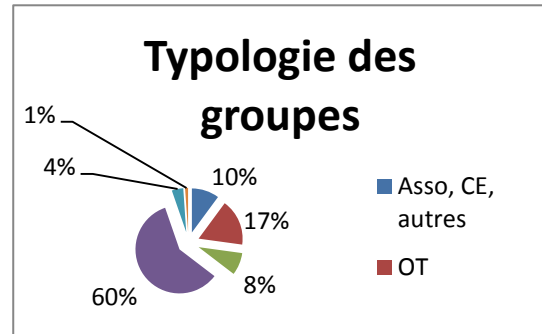
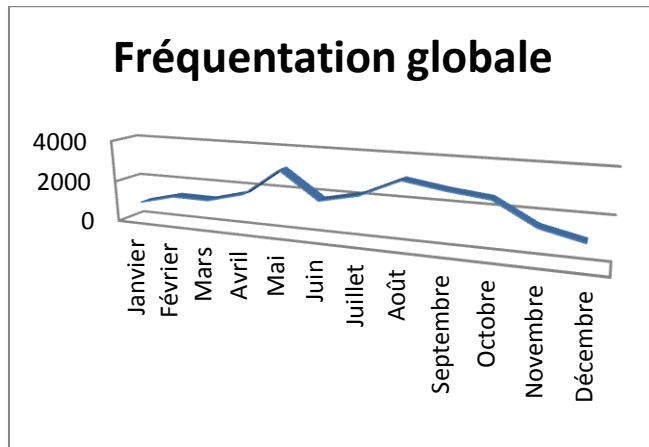
# 2013



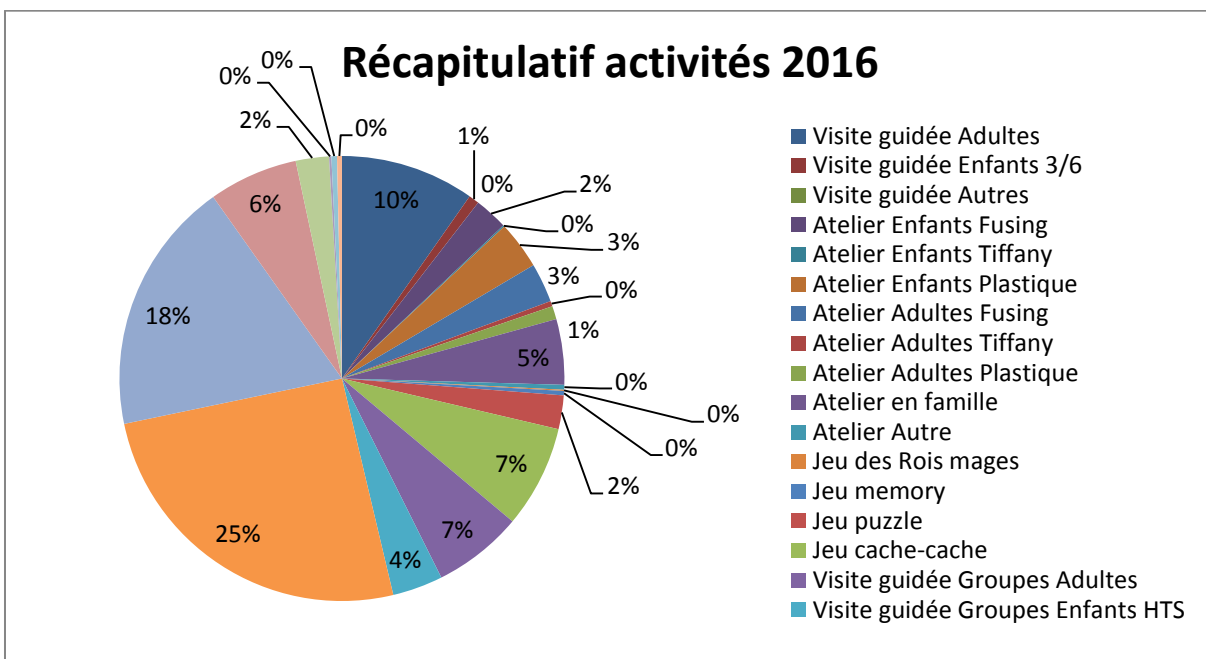
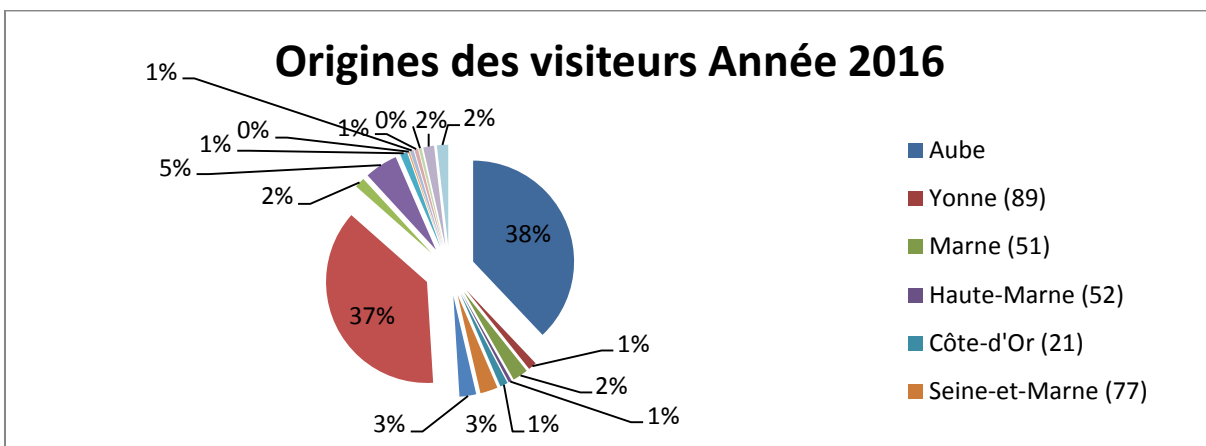
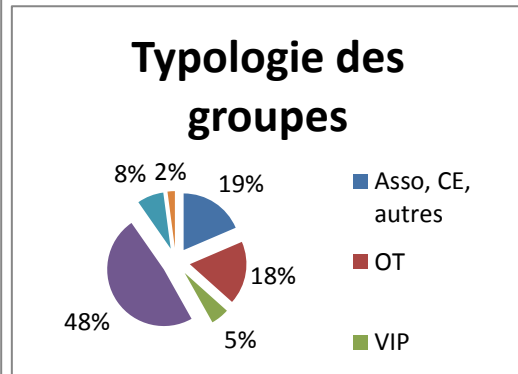
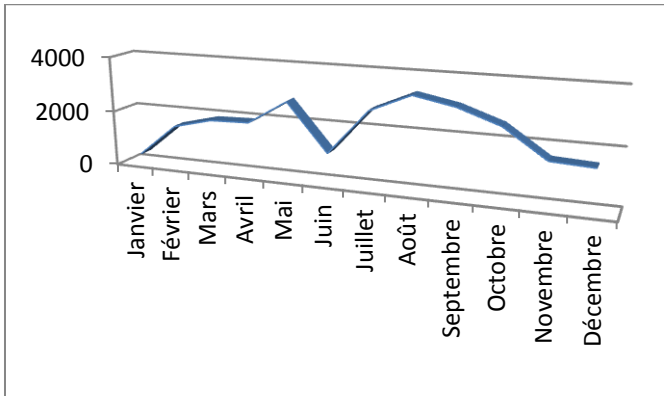
# 2014



# 2015



# 2016





## Annexe 2 : Organisation des futurs espaces dans l'aile Ouest de l'Hôtel-Dieu-le-Comte

| Typologie des espaces   | Taille (en m²) |
|---|----------------|
| Espace d'accueil : billetterie, borne d'information, accueil des groupes, vestiaire, librairie/boutique | 136            |
| Espaces d'expositions temporaires   | 355            |
| Espaces d'exposition permanente   | 727            |
| Apothicaiererie   | 122            |
| Centre de ressources  | 129            |
| Espace de réception-conférences   | 152            |
| Ateliers pédagogiques   | 165            |
| Pôle d'étude du vitrail   | 152            |
| Réserves et atelier   | 123            |
| Bureaux   | 126            |
| Locaux techniques   | 221            |
| Sanitaires et vestiaire   | 132            |
| Espaces de circulation, escaliers...  | 370            |
| Total   | 2910           |

NB : les calculs ont pu être faits un peu différemment de ceux d'Éric Pallot, d'où les différences avec les chiffres du DCE. Par exemple, les espaces de couloir situés dans l'exposition permanente et qu'il sera impossible d'exploiter pour la présentation d'œuvres ont été retirés des chiffres des espaces d'exposition pour être intégrés dans les chiffres d'espaces de circulation.

## Annexe 3 : Proposition de parcours de visite

### L'Hôtel-Dieu : un écrin pour la Cité

La Cité du vitrail s'inscrit dans le bâtiment de l'Hôtel-Dieu, dont elle sera une des trois composantes (les deux autres étant l'Apothicaire et les salles d'expositions temporaires, qui pourront continuer à accueillir, en alternance avec des expositions sur le vitrail, d'autres expositions thématiques organisées par la Direction des Archives et du patrimoine). L'histoire de ce bâtiment, par ailleurs bien identifié par les Troyens, sera mise en avant et racontée au fil de la visite.

La visite de l'Hôtel-Dieu pourra commencer par l'Apothicaire. La visite de la Cité du vitrail proprement dite pourra se faire ensuite.

### L'espace d'accueil

Un espace d'accueil commun à la Cité du vitrail et à l'Apothicaire.

Une librairie-boutique

Un texte, ainsi qu'une [carte interactive](#) du département légitimeront, dès l'entrée, la présence d'une Cité du vitrail à Troyes et dans l'Aube.

Outils de préparation à la visite : dans l'espace d'accueil des groupes, un écran proposera une **maquette numérisée en 3D des espaces de visite**, déroulant le contenu des différentes salles.

### Le parcours de visite

Le parcours commence par le 3<sup>e</sup> étage. Le visiteur est donc invité à parcourir les espaces de la Cité en descendant le long de l'escalier central, pour terminer sa visite par la chapelle, en point d'orgue.

#### 3<sup>e</sup> étage : 5 modules pour donner les clés de lecture du vitrail

##### *Module d'introduction: « Qu'est-ce qu'un vitrail? »*

Plutôt qu'un module, c'est comme une entrée en matière que cet ensemble est pensé.

En entrant dans cette section, une série de photos sera proposée au visiteur, avec cette question: « Et pour vous, est-ce un vitrail? »

Puis un rappel de la définition sera fait, avec des illustrations en appui.

Un [espace immersif](#) permettra de visiter un édifice aubois filmé en *Time Lapse* pendant 24h, pour montrer l'évolution lumineuse de l'intérieur en fonction des heures du jour et de la nuit.

##### *Module 2: "Créer le vitrail - l'atelier"*

L'évocation de l'atelier, des gestes et techniques qui s'y déploient, servira de point de départ à un discours beaucoup plus complet sur les étapes qui mènent à la création et la restauration du vitrail, ainsi que sur les hommes qui contribuent à la commande, la réalisation et l'entretien du vitrail à différentes époques et dans différentes aires culturelles.

La création d'une **ambiance** est un élément essentiel de cet espace: bruits, lumière, mouvement. L'effet sur le visiteur doit être fort.

Films, outils et vitraux authentiques, documents d'archives et douches sonores seront mélangés dans cet espace pour le rendre très dynamique et attractif.

**Jeu de manipulation:** montage d'un vitrail dans sa fenêtre avec sa serrurerie (avec matériaux adaptés).



### **Module 3 : "Une longue histoire: permanences et évolutions"**

Ce module présentera une **chronologie** du vitrail, synthétique, qui vise à donner au visiteur les grandes étapes de l'histoire de cet art. Cette chronologie est indispensable pour un public néophyte ou disposant d'un bagage de connaissances réduit. Elle pourra être présentée sous forme d'un film, ou tout autre moyen multimédia à définir avec le scénographe. Elle sera doublée d'une frise chronologique et d'un choix de quelques panneaux de vitraux de très belle qualité, pour illustrer le propos.

### **Module 4 : "Un message transmis à décrypter"**

Dans cet espace, des vitraux seront sélectionnés et expliqués très en détail pour répondre à de multiples questions :

Comment lire/comprendre les scènes qui se déploient sur le vitrail ? Un vitrail non figuratif doit-il/peut-il être lu ? Que disent les inscriptions ? Le vitrail est-il fait pour être lu ? Qui peut le lire ? Le vitrail est-il la BD d'autrefois ? Que signifie la scène représentée ? Pourquoi a-t-elle été choisie pour ce lieu et qui l'a choisie ?

Le choix sera essentiellement fait dans les verrières de l'Aube (Arbre de Jessé, verrières de la Création, verrières des Sibylles...) mais d'autres exemples français ou étrangers pourront aussi être proposés, pour les thématiques ne pouvant pas être illustrées localement. Le visiteur aura la possibilité de sélectionner les œuvres qu'il voudra se voir expliquer par un système de projection sonore et lumineuse.

**Jeux:** exercice de reconnaissance de saints d'après leurs attributs.

### **Module 5 : "Le vitrail dans l'Aube: quelques spécificités"**

Cette section évoque le vitrail aubois : les raisons de la grande richesse de la production, ses caractéristiques techniques et stylistiques, les raisons historiques du bon état de conservation des baies.

**Multimédia :** Une carte évolutive sera proposée : Une carte de France sera proposée au visiteur, sur laquelle il pourra zoomer vers l'Aube pour montrer la densité de la production.

## **Entresol du 2<sup>e</sup> niveau: Centre de ressources**

Une partie du centre de ressources sera accessible au public aux horaires d'ouverture de la Cité. En sus de la documentation papier qui sera accessible uniquement aux horaires de présence du (de la) documentaliste, le visiteur pourra trouver ici de la documentation vidéo, multimédia...

**Multimédia:** **une grande table interactive** avec différents contenus:

- Une carte interactive de l'Aube, reprenant celle qui se trouvera à l'accueil;
- Une carte des routes du vitrail qui se mettront en place petit à petit;
- Une carte des lieux dédiés au vitrail dans la région Grand Est (principaux musées qui exposent du vitrail, CERFAV, grandes églises et cathédrales, bâtiments civils...);
- La maquette numérisée du bâtiment avant travaux.

**Films et bandes audio:** Des écrans de télé, avec des sièges, seront mis à disposition pour visionner des films sur les ateliers, sur les chantiers de création et de restauration. Des lectures d'extraits seront également proposées: textes d'écrivains, descriptions incluant des vitraux à des époques différentes, traités théoriques...

## **2<sup>e</sup> étage – « Contempler le vitrail »**

### **Dans la grande salle : galerie des vitraux**

Cette immense salle est baignée de lumière naturelle. Ce grand volume est idéal pour présenter des vitraux en laissant le recul nécessaire pour les regarder. Une **dizaine/douzaine** de panneaux ou de verrières seront donc présentés, **d'époques et de provenances différentes** (auboise, française, internationale) avec un **renouvellement partiel ou total** tous les ans. Ils seront sélectionnés pour leur qualité exceptionnelle.

Cet espace sera dédié essentiellement à la contemplation, peu de textes viendront gêner le rapport direct à l'œuvre, sinon un simple cartel.

**Multimédia:** à côté de deux (ou trois) de ces vitraux, des bornes seront installées, permettant d'aller plus loin dans la découverte du vitrail: le contenu de ces bornes associera photos de détails du vitrail, photos avant et après restauration le cas échéant, éléments de restitution de l'environnement architectural de ce vitrail – en 3D par exemple.

**Jeux:** table de jeu familial, avec fiches-questions sur les éléments découverts pendant le parcours de visite. D'autres jeux (puzzles, cache-cache vitrail et autres), à définir avec l'équipe de médiation, pourront être mis à disposition.

### ***Dans les deux salles attenantes au couloir: les jeunes artistes contemporains***

Exposition en alternance d'œuvres de jeunes artistes (partenariats avec CERFAV ou CIRVA) avec un renouvellement annuel.

## **1<sup>er</sup> étage : les expositions temporaires**

### ***Dans les deux salles attenantes au couloir***

Ces salles accueilleront des expositions temporaires.

### ***Dans les trois grandes salles d'expositions temporaires***

Ces salles, déjà aménagées, continueront à servir aux expositions thématiques organisées par la Direction des Archives et du patrimoine. Ponctuellement, elles accueilleront des expositions sur le vitrail, en complément des salles 109 et 110 présentées ci-dessus.

## **La chapelle et la sacristie**

### ***Dans la sacristie***

Cette salle sera consacrée à l'histoire du bâtiment, à son insertion dans le tissu urbain de la ville et à ses occupations successives, en partant de la fondation de l'Hôtel-Dieu par Henri I<sup>er</sup> le Libéral (donation de 1157), jusqu'à la création de la Cité du vitrail, en passant par la reconstruction du bâtiment au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Documents d'archives, objets anciens de l'Hôtel-Dieu, photographies, témoignages oraux sur l'occupation du bâtiment au XX<sup>e</sup> siècle seront réunis et placés dans le mobilier liturgique qui aura été restauré et réutilisé comme mobilier muséal.

### ***Dans la chapelle***

Cette salle magnifique constituera la fin et le point d'orgue de la visite. Ses volumes permettent de présenter de très grands vitraux ou cartons dans les baies, pour en apprécier la monumentalité. Une cohabitation entre vitraux anciens et contemporains peut être envisagée. De même entre œuvres auboises, françaises et étrangères.

Ponctuellement, cet espace pourra accueillir des verrières auboises, restaurées avec le soutien du Conseil départemental et exposées quelques mois avant d'être reposées, sur le modèle des *Triumphes de Pétrarque*. Ces baies pourront aussi être présentées dans la grande salle du 2<sup>e</sup> étage.

**Jeux:** à définir avec l'équipe de médiation

## **Le jardin**

Aménagement à définir.

## Annexe 4 : tableau des propositions en fonction des publics visés

| Typologie des publics  | Lieux   | Typologie de l'offre   |
|--|---|--|
| Visiteur individuel non connaisseur, auboïs  | Salles d'exposition permanente<br>Salles d'expositions temporaires<br>Salles d'exposition et jardin<br><br>Espace pédagogique<br><br>Espace conférences | Parcours permanent<br>Expositions temporaires<br>Rendez-vous annuels (Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine, weekend des techniques)<br>Ateliers pour individuels adultes<br>Conférences |
| Touriste (hors Aube)   | Salles d'exposition permanente<br>Salles d'expositions temporaires<br>Salles d'exposition et jardin   | Parcours permanent<br>Expositions temporaires<br>Rendez-vous annuels (NDM, JEP, weekend des techniques)  |
| Visiteurs en famille   | Salles d'exposition permanente<br>Salles d'expositions temporaires<br>Espace pédagogique<br>Salles d'exposition et jardin                               | Parcours permanent<br>Expositions temporaires<br>Ateliers « en famille »<br>Rendez-vous annuels (NDM, JEP, weekend techniques)   |
| Enfants seuls  | Salles d'exposition permanente<br><br>Espace pédagogique  | Parcours permanent<br>Livrets de visite et jeux proposés à l'accueil<br>Ateliers pour individuels enfants  |
| Public scolaire  | Salles d'exposition permanente<br>Espace pédagogique  | Parcours permanent<br>Ateliers pédagogiques pour scolaires<br>Offre pédagogique sur le site internet, pour les enseignants   |
| Public empêché   | En extérieur<br>Salles d'exposition permanente et temporaires   | Ateliers hors les murs<br>Livrets de visite adaptés  |
| Public professionnel (maîtres verriers, chercheurs, restaurateurs, architectes...)   | Salles d'expositions temporaires<br>2 salles du 2 <sup>e</sup> étage<br><br>Pôle d'étude<br><br>Espace conférences<br>Espace conférences                | Expositions temporaires<br>Possibilité d'exposer pour les artistes contemporains<br>Offre du pôle d'étude du vitrail<br>Journées annuelles du vitrail<br>Conférences                                   |
| Public spécialisé : étudiants, amateurs éclairés, chercheurs en diverses disciplines | Salles d'expositions temporaires<br>Espace conférences<br>Espace conférences  | Expositions temporaires<br>Journées annuelles du vitrail<br>Conférences  |